

MÉTÉOROLOGIE
Générallement nuageux
MIN.: 40 MAX.: 55
Gracieuseté de :
Shearer Lumber Co. Ltd.
MONTREAL

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: André LAURENDEAU

FÊTE DU JOUR
S. MARC
Les librairies
F. PILON Inc.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

VOL. LII — NO 96

MONTREAL, MARDI, 25 AVRIL 1961

10 cents l'exemplaire

Fort de l'appui total du peuple français et de l'encouragement du monde libre

De Gaulle place la France sur le pied de guerre et impose un blocus économique à l'Algérie

• L'état d'alerte persiste dans toute la France où, pour la deuxième nuit consécutive, les aéroports ont été fermés en prévision d'un coup de force possible des militaires rebelles d'Algérie. Mais le gouvernement de Paris a nettement renforcé sa position et peut compter sur l'entier loyalisme de la population.



Le général Raoul Salan



Le général Edmond Jouhaud

- Le gouvernement a placé l'armée de la métropole en état d'alerte, rappelé des milliers de réservistes de l'armée et de la gendarmerie et ouvert des centres de recrutement pour volontaires. Les troupes françaises cantonnées en Allemagne ont manifesté leur loyalisme.
- L'appui du peuple français au gouvernement a été illustré hier par une grève symbolique d'une heure qui a été la plus puissante de toute l'histoire française: plus de 10 millions de travailleurs ont suspendu leur travail pour marquer leur attachement au régime et leur opposition aux mutins d'Algérie.

Cinq officiers supérieurs sont arrêtés à Paris

PARIS — Cinq officiers supérieurs de l'armée française, dont un ancien bras droit du général de Gaulle, ont été placés en résidence surveillée à la suite de la rébellion d'Algérie. Les généraux Grout de Beaufort et Paul Allard seraient parmi les détenus.

De Beaufort, un homme de 57 ans, avait été chef de l'état-major personnel du président pendant plus d'un an, soit jusqu'au mois de mars 1960. Depuis mai de l'an dernier, il était directeur de l'Institut des sciences supérieures de la défense nationale, à Paris.

Quant au général Allard, alors commandant de l'armée à Alger, il avait joué un rôle de premier plan dans les événements de mai 1958, qui devaient assurer le retour de De Gaulle au pouvoir.

En décembre de la même année, il devenait chef des forces de terre, en Algérie, sous le commandement du général Maurice Challe.

Voir page 6: Cinq officiers

Selon un général resté fidèle à Paris:

Une grande partie de l'armée et de l'administration serait loyale

PARIS. — Voici quelle était hier soir selon l'agence France-Presse la situation des rebelles et des forces loyales en Algérie. L'agence a dressé ce rapport sur la base des renseignements fournis par le général Henri de Pouilly, commandant la région militaire d'Oran, qui a refusé de se rallier à la junte et qui a été chassé d'Oran samedi soir par des officiers gagnés à la rébellion.

Répercussions de la révolte

BADEN-BADEN, Allemagne occidentale. — Le général Jean Crepin, commandant des forces françaises de l'OTAN en Allemagne de l'Ouest, a déclaré hier que ses troupes demeureraient loyales au président De Gaulle. Crepin a 60.000 hommes sous ses ordres.

PARIS. — Le président Kennedy a assuré le président De Gaulle de l'appui des Etats-Unis dans ses efforts pour régler la crise algérienne. De Gaulle a remercié le président, en se disant fort touché de son message.

LONDRES. — Le gouvernement anglais a exprimé, hier, son appui au président de la République française et affirmé que la rébellion des généraux d'Alger constitue une menace à la politique des puissances occidentales dans le monde. "Une France forte et unie est essentielle à la liberté de l'univers", a dit le sous-secrétaire aux affaires étrangères Arthur Godber, aux Communes. Dans notre pays, nous devons considérer avec un profond regret tout ce qui affaiblit ou divise la France.

PARIS. — De très élégantes Parisiennes et plusieurs visiteurs étrangers étaient parmi les

Voir page 6: Répercussions

PREMIER MONTREAL

De Cuba à l'Algérie

Par Paul Sauriol

(Lire en page quatre)

• Le gouvernement a décidé d'imposer un blocus économique complet à l'Algérie qui, selon certains experts, ne pourrait dans ces conditions tenir plus de deux semaines.

• En Algérie même, tout indique qu'une grande partie des forces armées a refusé de suivre le mouvement de dissidence. L'aviation et la marine seraient restées loyales à Paris de même que la majorité des unités de l'intérieur ainsi que la majorité des hauts fonctionnaires des départements.

• A Tunis et à Rabat, les gouvernements craignent vivement une tentative d'invasion de la part des troupes françaises ralliées à la rébellion: des mesures de précautions sont prises.

• Des messages de sympathie et de soutien affluent du monde entier à l'adresse du président de Gaulle qui, d'autre part, a fait arrêter plusieurs généraux et autres officiers soupçonnés de collusion avec les mutins.

Blocus de l'Algérie

PARIS. — Le gouvernement français a imposé hier soir un blocus économique complet de l'Algérie, cependant que les mesures de défense et de sécurité étaient intensifiées en prévision d'une possible attaque par des parachutistes venus d'Alger par avion.

L'armée et la gendarmerie métropolitaine sont sur pied de guerre, tous les réservistes ont été rappelés et le gouvernement a promis d'armer au besoin les milliers de volontaires qui ont offert leurs services. Pour la deuxième nuit consécutive, tous les aéroports civils et militaires de la France métropolitaine, avaient été fermés, les chars d'assaut avaient repris leurs positions aux endroits stratégiques et l'aviation de chasse avait reçu l'ordre de décoller et d'abattre tout avion suspect qui ne répondrait pas aux sommations d'usage.

Nouvelle nuit d'attente

Le premier ministre Michel Debré a lancé un nouvel appel à la vigilance en disant qu'une tentative de coup de force par des "paras" venus d'Algérie restait possible sinon probable et il a dit que ses directives de la veille continueraient à s'appliquer. Il a demandé au peuple français "et surtout à la population de la région parisienne" de faire montre de la plus grande vigilance. L'une des directives données la veille invite la population, au son des sirènes (qui annonceraient l'arrivée des parachutistes) à se porter en masse vers les aéroports et à convaincre les soldats mutins de rentrer dans la légalité.

En annonçant que tous les décollages et atterrissages d'avions étaient de nouveau interdits et que les pistes seraient rendues inutilisables, le premier ministre a ajouté: "Les forces de l'ordre ont été puissamment renforcées en effectifs et en armement".

Voir page 6: De Gaulle place



Les tanks alignés dans les rues de Paris attendent les parachutistes d'Algérie, dont on craignait encore hier une attaque contre la capitale.

La crise peut embraser toute l'Afrique du nord

Tunis et Rabat redoutent une invasion; le GPRA: danger mortel pour l'Algérie

TUNIS. — Une vive inquiétude se manifeste dans les milieux de la rébellion algérienne comme dans les cercles dirigeants de Tunisie et du Maroc à la suite du coup d'Etat de la junte militaire à Alger. Le gouvernement de Tunisie se montre particulièrement inquiet devant le risque d'une tentative d'invasion de son sol par les unités françaises ralliées à la dissidence.

Promesse de Kennedy à Bourguiba?

A Tunis, des sources dignes de confiance affirment que le président Kennedy a fait savoir au président Bourguiba, dans un message secret, que les Etats-Unis viendraient au secours de la Tunisie si celle-ci était envahie et que les forces américaines se porteraient à la défense de ce pays. Pareil concours serait indispensable à la Tunisie dont l'armée, environ 12.000 hommes, mal équipée, ne saurait résister à des troupes d'élite comme celles de la Légion étrangère et des parachutistes. Il est vrai que dans pareille hypothèse, Tunisie pourrait compter sur les 15.000 à 20.000 soldats du FLN cantonnés en Tunisie.

De son côté, le gouvernement provisoire de la république algérienne, a déclaré qu'il s'opposera à la junte militaire d'Alger "avec tous les moyens en notre pouvoir et avec l'aide de tous les pays frères et amis".

Voir page 6: Tunis et Rabat

La radio cubaine continue de conspuer les Américains

LA HAVANE. — La vie a repris son cours normal à La Havane, mais les postes de radio du pays continuent de conspuer les autorités américaines par suite de la tentative d'invasion de la semaine dernière. Hier soir, la Maison Blanche a publié une déclaration dans laquelle le président Kennedy réitérait qu'il assume toute la responsabilité du rôle joué par les Etats-Unis dans l'affaire cubaine.

Dans les rues de la capitale cubaine, les dispositifs de sécurité qui avaient été mis en place sont en voie de disparition. Les aéroports sont de nouveau accessibles aux avions commerciaux.

Dans le long discours qu'il a prononcé dimanche soir, Fidel Castro avait déclaré, d'après l'Associated Press, que "tous les contre-révolutionnaires" doivent être fusillés. Mais il a d'autre part laissé entendre qu'il usait de clémence envers les prisonniers à la condition que les Etats-Unis ne tentent pas de porter atteinte à la sécurité de Cuba. Rien n'indique, du moins officiellement, que des exécutions ont eu lieu hier.

Dans ce discours, le premier ministre Castro s'est montré particulièrement violent à l'égard de M. Kennedy. "La menace de Kennedy, a-t-il dit, ressemble beaucoup à la menace d'Hitler".

Hier, un commentateur de la radio de La Havane a annoncé que d'autres prisonniers "continuent à être interrogés".

Voir page 6: La radio

\$300,000 par année distribués en bourses aux étudiants et instituteurs Ottawa: programme d'aide à l'Afrique française

OTTAWA. — Le gouvernement Diefenbaker a décidé de fournir une aide annuelle de 300.000 dollars à l'Afrique française pour y favoriser la diffusion de l'instruction. C'est ce qu'a annoncé hier aux Communes, M. Howard Green, ministre des affaires extérieures.

Les deux partis de l'opposition se sont déclarés heureux de la décision du Cabinet conservateur. Voici les déclarations faites en Chambre à ce sujet par le ministre Green ainsi que les porte-parole de l'opposition:

M. Green: "J'aimerais faire une déclaration concernant l'aide à l'éducation dans les pays africains de langue française."

L'attention du gouvernement avait été attirée sur les besoins actuels et sur le nombre et la complexité des difficultés qui d'ici à quelques années, vont se présenter aux nouvelles nations de l'Afrique, dans le domaine de l'éducation. Nous avons été impressionnés par ces problèmes. En conséquence, le gouvernement a approuvé le principe de la déclaration d'un programme canadien d'aide à l'éducation pour les nouveaux pays indépendants de langue française en Afrique.

Ce plan sera complètement distinct de tous les autres programmes actuellement existants et aideront à équilibrer le programme canadien d'aide à l'éducation dans les pays sous-développés. Le programme canadien d'aide à l'éducation, en vigueur pour le Commonwealth, bien que national dans son caractère, limite, par son caractère même la participation des excellentes institutions et des grandes ressources

du Canada français. Nous avons la certitude que ces dernières seront amplement mises à profit dans l'application du nouveau programme.

Nous nous proposons, par notre programme d'aide à l'éducation de fournir aux pays africains de langue française des subventions de l'ordre de 300.000 dollars par année. Sur cet argent, nous exprimons par les différents parties concernées, au développement et à l'application du programme cette somme sera répartie en bourses d'études, envoi de professeurs et d'instituteurs et

toute autre forme d'aide à l'éducation qui sera jugée désirable et praticable.

Les pays auxquels ce programme s'appliquera sont vitalement préoccupés par l'immense tâche d'améliorer leurs services éducationnels et d'entreprendre l'instruction à la masse de leurs sujets. Ils ont à plusieurs reprises souligné le besoin de bourses pour leurs propres étudiants allant à l'étranger et de professeurs de langue française sur leurs propres territoires. Par suite de notre intérêt pour leur bien-être et leur progrès, et parce que nous

partageons une de nos deux langues officielles avec ces pays, nous Canadiens, sommes dans une position unique pour leur assurer l'aide requise dans le domaine de l'éducation. C'est donc l'intention du gouvernement de demander au Parlement de lui voter les sommes nécessaires à l'exécution de ce programme, une fois que les détails en auront été arrêtés par les autorités provinciales en matière d'éducation.

Voir page 6: Ottawa

AU COLLEGE SAINT-DENIS

"La présente année scolaire sera sauvée"

— M. Gérin-Lajoie

QUEBEC. — "Nous ferons tout le nécessaire pour sauver l'année scolaire des élèves du collège Saint-Denis", a déclaré hier soir le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie.

Il a ajouté qu'il avait délégué à Montréal un enquêteur spécial pour s'enquérir des besoins immédiats et urgents du collège.

Il fera ensuite rapport au conseil des ministres.

M. Gérin-Lajoie s'est refusé à toute autre déclaration quant au problème actuel du collège Saint-Denis.

Il est toutefois permis de présumer que cette institution laïque recevra une assistance financière spéciale pour lui permettre de se rendre jusqu'à la fin de son année scolaire.

On ne saurait interpréter autrement les mots "tout le nécessaire" prononcés par le ministre. Le collège Saint-Denis a demandé une subvention extraordinaire de \$65.000 pour lui permettre de payer ses professeurs et de faire face aux dépenses les plus urgentes d'ici la fin de l'année scolaire.

Qu'arrivera-t-il après l'année scolaire actuelle?

M. Gérin-Lajoie a dit qu'il nommera un comité chargé d'étudier les besoins à long terme de l'institution. Le gouvernement verra, après avoir étudié le rapport, ce qu'il y a lieu de faire.

Voir autre nouvelle en page trois.

Rencontre avec cinq ministres

700 chômeurs ont manifesté devant le parlement d'Ottawa

OTTAWA. — Cinq ministres du cabinet Diefenbaker ont reçu hier une délégation de 30 personnes représentant plus de 700 chômeurs de Toronto, Montréal, Hamilton et autres villes industrielles canadiennes, qui ont organisé hier une manifestation à Ottawa, dans les rues de la ville. Le plus fort contingent venait de la région torontoise.

Les chômeurs ont présenté au ministre du travail et à quatre autres membres du cabinet un mémoire en 11 points pour indiquer au gouvernement les mesures qu'ils attendaient de lui pour mettre fin au chômage. M. Starr a répété que les mesures prises par le gouvernement commencent à faire voir leur effet.

"Il est évident, a-t-il dit, que nous ne voulons pas du chômage. Ce n'est pas une chose qu'un gouvernement voudrait voir se perpétuer. Ce serait certainement idiot de notre part de fermer les yeux et de ne rien faire, car il nous faudra éventuellement retourner devant l'électorat."

La délégation a demandé au ministre de l'assurer que les prestations saisonnières d'assurance-chômage seront maintenues après le 15 mai, date où elles doivent prendre fin. M. Starr a dit qu'il ne pouvait pas donner une réponse à ce sujet avant que le cabinet n'ait pris une décision, mais il a fait remarquer que la période des prestations saisonnières a déjà été étendue au cours d'années précédentes.

Les manifestants étaient surtout des chômeurs, auxquels s'étaient joints des représentants syndicaux. Ils sont partis hier matin de leur ville respective pour se retrouver tous à la gare Union, à Ottawa. Ils ont ensuite organisé une marche dans les rues de la ville jusqu'à un point situé à environ deux milles du parlement.

C'est de là que sont partis leur trente délégués pour aller rencontrer quelques membres du cabinet. En plus du ministre Starr, les ministres Walker, des travaux publics, Hees, du commerce, O'Hurley, de la production de défense, et Monteith, de la santé et du bien-être, assistaient à la rencontre qui a duré plus de trois heures.

Les chômeurs ont aussi demandé aux ministres d'étendre également le programme de tra-

vaux d'hiver. Le ministre Starr a dit que cela était déjà fait.

Le ministre du commerce Hees a souligné que le gouvernement, par son conseil de la productivité et ses comités patronaux-syndicaux, tente de convaincre les manufacturiers canadiens de produire de meilleurs biens à des prix pouvant concurrencer les produits étrangers. Le ministre favoriserait une campagne d'achat chez nous.

"Donnez-nous du travail"

La foule des chômeurs, criant et chantant, a marché sur le parlement au cri de: "Donnez-nous du travail". La manifestation fut turbulente, mais non désordonnée.

Sur les centaines de pancartes qu'ils arboraient, on pouvait lire: "Des maisons, des hôpitaux, des routes, non pas des bombes H", ou "Affamés dans les années 30, affamés dans les années 60", et encore "Cessez vos promesses, John, et commencez à produire des emplois".

La foule a chanté un chant syndical, accompagné par un guitariste amateur. Plus tard, elle a entonné l'O Canada, pour ensuite lancer le cri: "Nous voulons du travail, non des promesses".

Les chômeurs ont marché plusieurs milles dans la capitale,

recueillant des aumônes pour payer le voyage de retour.

Pendant ce temps, le ministre des travaux publics, M. Walker, offrait du travail au pic et à la pelle aux délégués des chômeurs. Deux membres de la délégation, MM. Dave Attwood, de Hamilton, et Antonio Daniele, de Welland, ont déclaré pendant l'entrevue qu'ils étaient prêts à accepter n'importe quel travail, mais qu'ils n'en trouvaient pas.

M. Walker leur a aussitôt offert un emploi au pic et à la pelle. Un tel travail est accessible à quiconque le désire, a dit le ministre.

Le chef de la délégation, M. Thorneley, a déclaré qu'ils étaient des représentants de chômeurs. Il a demandé au ministre s'il voulait les dissocier des autres en leur offrant du travail à titre d'individus. "Nous ne demandons rien pour nous-mêmes, a-t-il dit, et nous voulons avoir du travail d'une façon normale."

"L'offre de M. Walker est vraiment de l'action positive, ajouta-t-il avec ironie. Envoyons lui la liste des noms des chômeurs du Canada et il nous donnera tous du travail".

"C'est seulement une autre promesse," cria un délégué, non moins ironiquement.

DES DOCUMENTS REVELENT :

Hitler tenta de forcer Franco à attaquer l'île de Gibraltar

LONDRES. — Des documents publiés hier révèlent qu'Hitler avait exercé de fortes pressions pour obliger le chef d'Etat espagnol Francisco Franco, à accepter, sous certaines conditions, d'entrer en guerre aux côtés de l'Allemagne durant la première période de la deuxième guerre mondiale.

Les documents du ministère allemand des Affaires étrangères, couvrant la période de septembre 1940 à janvier 1941, démontrent qu'Hitler voulait que les forces de Franco attaquent Gibraltar durant l'hiver 1940-41.

Mais Franco a insisté pour qu'Hitler envoie assez de troupes pour alléger les conditions de famine existant en Espagne, avant qu'il ne fixe une date de l'assaut espagnol contre la forteresse coloniale britannique, à l'entrée de la Méditerranée.

Les documents publiés officiellement à Londres, ont été édités par un groupe d'historiens et de diplomates américains, britanniques et français. Les relations entre Hitler et Franco apparaissent chronologiquement comme suit:

Le 8 décembre 1940, le chef du contre-espionnage nazi, l'amiral Wilhelm Canaris, reçut l'instruction de demander à Franco de fixer une date pour l'attaque de Gibraltar par l'Espagne.

Le 20 janvier 1941, Franco déclarait à l'ambassadeur alle-

mand à Madrid qu'il désirait qu'on fournisse un minimum de vivres aux Espagnols d'abord et qu'ensuite seulement il leur serait possible d'entrer en guerre.

Autres documents

Le jour suivant, une note très acerbe arrivait à Madrid en provenance de Berlin. Cette note commençait par déclarer que "sans l'aide" d'Hitler et du dictateur italien Benito Mussolini il n'y aurait pas d'Espagne nationaliste avec Franco à sa tête.

Mais jusqu'en janvier 1941, Franco a ignoré les pressions pour qu'il fixe une date pour l'attaque de Gibraltar. Une autre section des documents révèle comment les Russes eurent leurs premières suspicions sur le projet d'Hitler d'envahir l'Union soviétique. Ils apprennent également les démarches secrètes entreprises par Rudolf Hess, l'un des chefs nazis, pour négocier une paix avec la Grande-Bretagne et les pourparlers infructueux qui se déroulèrent entre l'Allemagne et la Russie pour mettre l'empire britannique en pièces.



MAITRES-ELECTRICIENS EN CONGRES A QUEBEC — La Corporation des maitres-électriciens de la province de Québec tiendra son onzième congrès annuel au Château Frontenac à Québec, les 11, 12 et 13 mai prochains. La photo ci-haut nous fait voir les principaux responsables de ce congrès. Ce sont, de gauche à droite, MM. P.-G. Paquette, Alexandre Beaulieu, Gérard Furois et Ollivier Menard, tous membres du comité du congrès. Le président de la Corporation des maitres-électriciens de la province est M. Lucien Tremblay, lequel est aussi président national de l'Association des électriciens du Canada et député de Maisonneuve à la Législature. Cette corporation groupe actuellement plus de 2,000 membres.

Entre les chemins de fer et employés sédentaires

Reprise, mercredi, à Montréal, des négociations pour éviter la grève?

OTTAWA. — De source hautement autorisée, l'on a appris hier que des négociations seront entreprises de cette semaine dans le but d'éviter la grève des cheminots sédentaires, fixée au 16 mai prochain.

Ces nouveaux pourparlers commenceront à Montréal, mercredi, et réuniront tous les représentants désignés par les chemins de fer et les syndicats comme membres de leurs équipes de négociation.

Le gouvernement, dit-on, a fourni une nouvelle base pour servir de terrain à des négociations fructueuses. Mais on ignore quelle est la nature de l'intervention gouvernementale.

Toutes les paries en cause ont été prévenues de procéder dans le plus grand calme possible et d'éviter une trop grande publicité.

La voie à ces négociations a été pavée hier lors d'une conférence tenue hier à Montréal et à laquelle prenaient part MM. Donald Gordon, président des Chemins de fer nationaux, N.R. Crump, du Pacifique Canadien, Frank A.H.I., chef de négociation des quinze syndicats de cheminots sédentaires, et George Paxon, secrétaire du comité de négociation des mêmes syndicats.

La semaine dernière, MM. Gordon, Crump et Hall avaient été convoqués à Ottawa pour des entretiens avec le cabinet fédéral. Tout indique que MM. Gordon et Crump sont revenus à Montréal nantis d'informations précieuses sur la nature de mesures législatives que le gouvernement songe à présenter bientôt au Parlement.

Aujourd'hui, aux Communes, M. Diefenbaker a dit que le Parlement pouvait s'attendre à des projets de loi inspirés par le rapport de la Commission MacPherson.

Le premier ministre a aussi annoncé, que le gouvernement se propose de prolonger l'application de la loi de réduction des tarifs marchandises afin de

maintenir le subsides actuel sur les tarifs normaux.

La loi, qui expire dimanche prochain, a fourni la somme de \$35,000,000 au cours des 21 derniers mois afin de réduire la portée de la hausse de 17 pour cent accordée en décembre 1958.

Lorsqu'il a annoncé qu'on demanderait aux Communes de prolonger ce subsides, le premier ministre a prédit qu'un nouveau projet de loi, découlant partiellement du moins des recommandations de la Commission royale d'enquête MacPherson sur les transports, serait déposé en Chambre.

Il a ajouté que le gouvernement accorderait une attention toute spéciale au problème des transports.

Afin de prolonger le subsides en question, le gouvernement devra se prononcer cette semaine, mais d'autre part, le premier ministre n'a pas précisé à quel moment le projet de loi serait présenté.

La loi sur la réduction des tarifs-marchandises a été adoptée à l'été de 1959 afin d'atténuer la portée de la hausse de 17 pour cent tandis que l'ensemble des taux et autres problèmes de transports étaient l'objet d'une enquête de la part de la commission MacPherson.

M. Diefenbaker n'a pas précisé pendant combien de temps le gouvernement entendait prolonger cette assistance.

On sait que la commission MacPherson a recommandé l'octroi de trois subsides d'un montant total de \$97,300,000 au cours de la première année. Cependant, ces déboursés seront diminués radicalement par la suite à mesure que les chemins de fer coordonneront leurs opérations.

Vote unanime pour abolir la taxe sur l'huile à chauffage

QUEBEC, 25 (DNC) — L'Assemblée législative a adopté à l'unanimité en 2e et en 3e lectures le projet de loi qui exempte l'huile à chauffage de la taxe de vente provinciale, municipale et scolaire, et qui impose une taxe de 5 pour cent sur les boissons alcooliques.

L'opposition ayant assez verbalement critiqué le projet de loi, le gouvernement a exigé un vote enregistré après la deuxième lecture. Il a été de 53 à 9. Après la 3e lecture il n'y a pas eu de vote formel, personne ne l'ayant exigé.

Les deux camps sont restés sur leurs positions. Le gouvernement a affirmé, par la bouche de M. Jean Lesage, que le dégrèvement sera de l'ordre de \$2 millions et que les gains-petits seront parmi les plus favorisés.

L'Union nationale a formulé deux critiques: ce sont les gros acheteurs d'huile qui seront les

plus avantagés; les commissions scolaires et les municipalités perdront des revenus dont elles ont besoin.

Le premier ministre a répliqué que l'augmentation des ventes au détail devrait, selon les experts du gouvernement, compenser pour la perte subie au chapitre de l'huile à chauffage.

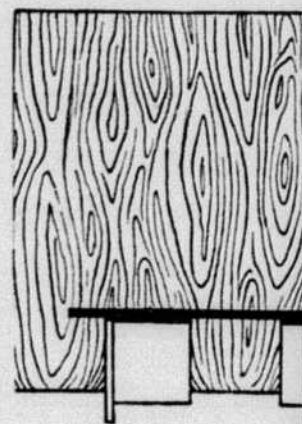
M. Paul Dozois, député (UN) de Saint-Jacques, a proposé un amendement à l'effet que le gouvernement accorde aux municipalités et commissions scolaires une pleine compensation pour les pertes qu'elles subiront. L'amendement a été déclaré hors d'ordre.

Assistant principal

Instituteur demandé pour cumuler les fonctions d'assistant principal et directeur des sports. Ecole de garçons à direction laïque, située en banlieue de Lachine. Qualifications requises: spécialisation en éducation physique et expérience dans l'enseignement. Traitement à discuter. Faites parvenir votre curriculum vitae au Secrétaire-trésorier, Commission scolaire catholique, 49 rue Hammond, Ayersville, comté Argenteuil. Tél.: L'Orraine 2-2272.

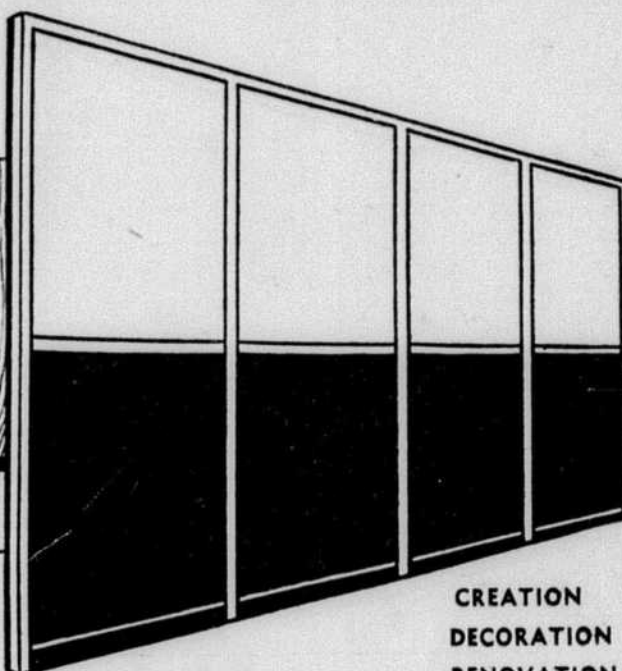
MANUFACTURIERS DES CLOISONS JUPITER

CLOISONS
MOBILES
EN ALUMINIUM



POUR BUREAUX
ET MAGASINS

Les cloisons
JUPITER
doivent leurs
qualités
exceptionnelles
à la critique des
architectes,
ingénieurs et
constructeurs les
plus expérimentés



CREATION
DECORATION
RENOVATION

Gradué des Beaux-Arts

M. BÉLANGER LTD

5655 CHRISTOPHE-COLOMB - MONTREAL

TÉL. CR. 4-7759

LES UNIVERSITES

L'U.N. réclame un débat

QUEBEC (DNC) — L'opposition a réclamé hier le droit de discuter la décision qu'a prise le gouvernement de suggérer aux promoteurs de trois nouvelles universités québécoises de retirer leurs projets de loi.

Si les bills sont retirés, a répondu le chef du gouvernement, il n'y aura pas de débat.

Un court débat a eu lieu entre le premier ministre, le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, et le député (UN) de Bagot, M. Daniel Johnson.

M. Talbot: Le premier ministre présume-t-il qu'il a l'approbation de l'opposition pour prendre l'initiative de demander aux trois pétitionnaires de chartes universitaires de retirer leurs bills?

M. Lesage: Nous ne demandons l'approbation de personne.

Le ministre de la jeunesse a dit qu'il suggérerait aux institutions concernées, par l'intermédiaire des promoteurs ou des procureurs de ces institutions, de retirer leurs bills.

M. Talbot: Nous n'approuvons pas la manière d'agir du gouvernement.

M. Johnson: La question du chef de l'opposition est restée sans réponse. Est-ce le moment alors d'engager un débat sur cette question?

M. Lesage: Ce n'est pas le moment de faire un débat et il n'y a rien qui motive un débat.

M. Johnson: Un député peut en tout temps revendiquer les privilèges de la Chambre. Voici que le premier ministre annonce que le gouvernement suggérera aux pétitionnaires de chartes universitaires de retirer leurs bills. Or, je soutiens que c'est la violation d'un privilège de la Chambre et de tout citoyen dans un régime parlementaire.

Le premier ministre, comme tout autre député, a le droit de dire qu'il est contre un bill, mais il ne peut prétendre que tous les députés ne sont pas disposés à faire l'étude de ces bills, soutient M. Johnson. Le premier ministre étouffe la voix, tant des députés ministériels que de ceux de l'opposition. C'est évidemment la une attitude antidémocratique.

M. Lesage: Le gouvernement a certainement le droit d'annoncer la politique qu'il entend suivre, surtout quand il s'agit de questions aussi importantes que celle d'octroyer des chartes universitaires. Ce que nous faisons est absolument normal. Nous ne violons les droits de personne. Nous annonçons notre politique; nous suggérons aux institutions concernées de collaborer avec nous. Si ces institutions ne veulent pas, la procédure suivra son cours.

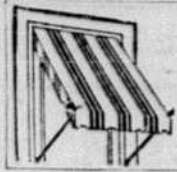


Par
AIR
CANADA!

(jusqu'à 12 ans
les enfants
voyagent à
tarif réduit)

Papa, maman, Lise et Luc vont en vacances en avion... Pas vous?

CONNAISSEZ MIEUX LE CANADA — \$116 SEULEMENT (classe économique) POUR WINNIPEG ALLER-RETOUR.



Les auvents en toile ont toujours la confiance du public qui aime confort et beauté

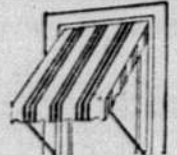
ACHETEZ-LES DE

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI, 25 AVRIL 1961

Cie d'auvents des MARCHANDS

Articles en toile, tentes, drapeaux, parasols de jardin
UN. 6-6855 — 24 est, rue St-Paul



Collège Saint-Denis: la solution devra venir de Québec avant deux jours

"Il n'est pas question de s'adresser aux parents pour sauver le collège Saint-Denis de la ruine. La solution devra venir de Québec", voilà ce que déclarait hier soir un porte-parole de l'institution qui, faute d'argent, a dû suspendre ses cours la semaine dernière. A moins d'une subvention exceptionnelle de \$60,000, le seul collège classique laïc de la province devra fermer ses portes et l'année académique d'une centaine d'élèves sera sérieusement compromise.

Réunis dimanche soir, parents, professeurs et amis du collège ont décidé d'adresser un télégramme au premier ministre et au ministre de la jeunesse, demandant d'urgence l'assistance du gouvernement. Une autre réunion est prévue pour jeudi, date à laquelle on examinera la réponse de MM. Lesage et Gérin-Lajoie. Si le gouvernement ne répond pas à l'appel qui lui est lancé, on devra se résigner à envisager la fermeture de l'institution.

Au cours de la réunion de dimanche soir, lecture a été donnée d'une lettre adressée par M. Gérin-Lajoie à l'excécutif de la Corporation du collège Saint-Denis. Le ministre propose dans cette lettre la création d'un comité d'enquête qui serait chargé de trouver une solution permanente au problème de l'institution. Le ministre précise que le collège Saint-Denis recevra, avant le 30 juin, la plus grosse tranche de la subvention statutaire annuelle qui lui est acquise, soit \$11,625 sur environ \$20,000.

Rappelons que le collège Saint-Denis est une institution réservée aux élèves sourds ou inadaptés, que son personnel enseignant est entièrement

Le seul collège laïc de la province sera-t-il condamné à mort?
(Lire en page 4 l'article d'André Laurendeau)

composé de laïcs, que ses frais d'exploitation sont, toute proportion gardée, plus élevés que ceux des autres collèges classiques, et que les subventions régulières qu'il reçoit sont relativement minimes à cause du petit nombre d'élèves inscrits.

Déjà, les frais de scolarité que les parents sont appelés à payer dépassent de loin la moyenne des autres institutions. Depuis trois ans, les frais de scolarité versés par les parents ont représenté, en moyenne, 70 pour cent des revenus de l'institution. Aussi, la direction refuse-t-elle de demander aux parents de souscrire davantage.

La subvention exceptionnelle de \$60,000 qui est demandée à Québec serait employée comme suit: \$35,000 au poste des traitements jusqu'à la fin de l'année académique; \$25,000 en dettes accumulées.

Québec nomme les membres de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement

QUEBEC (DNC) — La Commission royale d'enquête sur l'enseignement, qui a été créée au cours de la présente session, se compose de 8 membres et d'un membre adjoint, et sera présidée par Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur de l'université Laval, cependant que monsieur Gérard Filion, directeur du "Devoir", en sera le vice-président. C'est ce que M. Paul Gérin-Lajoie, ministre

de l'éducation, a révélé en Chambre hier après-midi, lorsqu'il a déposé le texte d'un arrêté en conseil, désignant les membres de la commission dont la constitution est prévue par le bill 31 adopté lors de la présente session. Le ministre a précisé que M. Gérard Filion, directeur du journal "Le Devoir", agira comme vice-président de la commission. Voici la composition de la commission:

Mgr Alphonse-Marie Parent, P.A., V.G., vice-recteur de l'université Laval;
M. Gérard Filion, directeur du journal "Le Devoir";
M. Paul Larocque, secrétaire adjoint de l'Aluminium Co. Ltd.;
M. David Munroe, directeur de l'Institut d'éducation de l'université McGill;

Rév. Mgr. Jeanne Lapointe, professeur, professeur de philosophie et de religion, au collège Basile-Moreau;

Mlle Jeanne Lapointe, professeur à la faculté des Lettres, université Laval;

M. John McIlhenny, directeur général adjoint des études à la Commission des écoles catholiques de Montréal;

M. Guy Rocher, directeur du département de sociologie, université de Montréal;

M. Gérin-Lajoie a ajouté que M. Arthur Tremblay, conseiller technique au ministère de la jeunesse, est nommé membre adjoint de la Commission, avec voix délibérative mais sans droit de vote.

Dans la déclaration qu'il a faite à la Chambre, le ministre de la jeunesse a précisé que le gouvernement provincial a

l'intention d'attendre les recommandations d'un grand comité d'enquête avant de se prononcer sur l'opportunité de la création de toute nouvelle université.

En conséquence, a-t-il dit, le gouvernement suggérera à la Commission des écoles catholiques de Montréal la création de trois nouvelles universités, (Loyola, Ste-Marie, et Trois-Rivières) de retirer leurs projets de loi.

Le ministre a souligné que le gouvernement est disposé à recommander à la Chambre que les droits payés à la Législature par les parajuristes des trois projets en question, leur soient remboursés.

Vice-recteur de l'université Laval, Mgr Alphonse-Marie Parent a une longue carrière dans l'enseignement qui le servira à bon escient dans la tâche que le gouvernement vient de lui confier. Docteur en théologie (Laval) et docteur en philosophie (Louvain), il a été professeur au séminaire de Québec, secrétaire général de l'université Laval, 1er adjoint du supérieur du séminaire de Québec, supérieur général du même séminaire, secrétaire de la faculté de philosophie, fondateur des cours d'été de l'université Laval, et professeur de philosophie au collège Sillery.

M. John McIlhenny est également un éducateur de carrière, qui a consacré 27 années de sa vie à l'enseignement. Il détient une maîtrise en philosophie et est décoré de l'Ordre du mérite scolaire, 3ième degré. Il parle parfaitement les deux langues.

M. Guy Rocher est un sociologue de réputation qui détient un doctorat en sociologie de l'université Harvard. Professeur à la faculté des sciences sociales de l'université Laval de 1952 à 1960, il est maintenant directeur du département de sociologie de l'université de Montréal.

La réputation de pédagogue de M. Arthur Tremblay, qui a travaillé pendant 15 ans au Collège royal du Canada, membre du comité d'éducation de la Chambre de commerce provinciale, et président du comité d'enquête sur la persévérance scolaire de l'Association d'éducation du Québec.

M. Tremblay détient une maîtrise en éducation de l'université Harvard.

questions administratives sera certainement d'un grand appoint aux travaux de la Commission.

M. David Munroe est un éducateur bien connu dans les milieux anglais de l'enseignement. Directeur de l'Institut d'éducation de l'université McGill, M. Munroe est bachelier en histoire, et a une maîtrise en sciences politiques et en histoire.

Sa carrière dans l'enseignement l'a amené à assumer la présidence de plusieurs organismes dont: The Provincial Association of Protestant Teachers, the Canadian Teachers Federation, the Canadian College of Teachers, the Canadian Association of Professors of Education.

Il a fait deux séjours en Afrique du Sud en sa qualité d'éducateur, et en 1959, il faisait partie de la délégation canadienne à la conférence du Commonwealth sur l'éducation, à Oxford, Angleterre.

La révérende Mgr. Marie-Louise de Rome, est une éducatrice de carrière que le public a appréciée récemment à une émission de télévision portant sur les problèmes de l'enseignement dans notre province.

Possédant une maîtrise en philosophie, la révérende Mgr. Marie-Louise de Rome est professeure de philosophie et de religion au collège Basile-Moreau. Elle est également bien connue dans le milieu des lettres, grâce à l'enseignement qu'elle prodigue depuis 1944 à la faculté des Lettres de l'université Laval, et à ses critiques littéraires. Elle détient une maîtrise ès arts et est membre du Comité consultatif du Conseil des Arts du Canada.

M. John McIlhenny est également un éducateur de carrière, qui a consacré 27 années de sa vie à l'enseignement. Il détient une maîtrise en philosophie et est décoré de l'Ordre du mérite scolaire, 3ième degré. Il parle parfaitement les deux langues.

M. Guy Rocher est un sociologue de réputation qui détient un doctorat en sociologie de l'université Harvard. Professeur à la faculté des sciences sociales de l'université Laval de 1952 à 1960, il est maintenant directeur du département de sociologie de l'université de Montréal.

La réputation de pédagogue de M. Arthur Tremblay, qui a travaillé pendant 15 ans au Collège royal du Canada, membre du comité d'éducation de la Chambre de commerce provinciale, et président du comité d'enquête sur la persévérance scolaire de l'Association d'éducation du Québec.

M. Tremblay détient une maîtrise en éducation de l'université Harvard.

M. Filion et l'enquête sur l'enseignement...

Nommé vice-président de la commission royale d'enquête sur l'éducation, M. Gérard Filion a déclaré hier soir qu'il devra consacrer une grande partie de son temps à cette nouvelle tâche et s'abstenir désormais de commenter dans "Le Devoir" les problèmes d'éducation, du moins tant que la commission n'aura pas terminé ses travaux et soumis son rapport.

Le directeur du "Devoir" a ajouté qu'il a déjà commencé à se libérer de toutes fonctions étrangères à la direction

du "Devoir". Ainsi, M. Filion sera amené à partager également son temps entre les travaux de la commission et la direction du "Devoir", s'abstenant de toute autre activité.

M. Filion a récemment démissionné comme président de la commission scolaire de St-Bruno. Il démissionnera bientôt comme membre du Conseil provincial d'orientation économique où il avait été nommé il y a un mois.

M. Filion a particulièrement insisté sur la complète neutralité qu'il entend observer à l'égard des problèmes d'éducation pendant toute la durée de son mandat. Il ne reprendra donc ses commentaires sur les questions de l'enseignement qu'après la publication des conclusions de l'enquête. Il est entendu toutefois que les autres journalistes du "Devoir" pourront encore traiter ces questions dans le journal, dans des éditoriaux ou par des reportages.

Le directeur du "Devoir" a ajouté qu'il a déjà commencé à se libérer de toutes fonctions étrangères à la direction

LETTRE D'OTTAWA

La journée des dupes

Par Clément Brown

OTTAWA — Qui est le plus surpris et le plus désemparé de la prolongation des heures de séance de la Chambre au-delà même de ce que le gouvernement envisageait? On peut se le demander après la comédie d'hier où chacun a été apparemment pris à son propre piège.

Le premier ministre demandant, dans sa motion, que les séances soient prolongées de trois heures par jour, les Communes siègent de 11h du matin à une heure de l'après-midi, puis de 2h 30 jusqu'à 6h, et enfin de 7h 30 à 10h 20. Pendant que les libéraux critiquaient cette résolution comme inopportune et prématurée, les sociaux-démocrates, eux-mêmes divisés, proclamaient, en sous-amendement, leur volonté de siéger le samedi, de 11h du matin à 6h du soir, moins l'heure et demie prévue pour le lunch.

Tout compte fait, il ne semble pas que les sociaux-démocrates aient été tous désireux de se soumettre à ce régime draconien, si l'on en croit les réserves de M. Harold Winch, P.S.D. de Vancouver-Est. Les ministres n'ont rien dit, mais pas désireux de siéger le samedi toute la journée, mais ils furent débordés par leurs propres partisans. Ceux-ci, et principalement ceux de l'Ouest, enthousiasmés par l'annonce d'une fin de session hâtive, en dossier d'embellie la résolution sociale-démocrate. Pris de court, le gouvernement ne voulut pas réclamer un vote de désapprobation. Amusés ils laissèrent passer l'amendement du PSD, en se disant, sans doute, qu'à quelque chose malheur est bon.

Les libéraux furent moins heureux dans leurs interventions. M. Lionel Chevrier ne put obtenir du premier ministre qu'il remette à plus tard la discussion de sa résolution ni qu'il prenne en considération certaines propositions alternatives que le député libéral de Laurier se disant prêt à lui soumettre. Lorsque le PSD présenta son amendement, M. Chevrier le déclara inacceptable à son groupe. Malheureusement, lorsque vint le moment de réclamer un vote nominal, il ne put réunir les cinq voix nécessaires. En effet, trois députés se levèrent pour demander un vote enregistré. Les règlements prévoient qu'il faut cinq voix. Le président déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux

puissent réclamer un vote nominal. M. Chevrier déclara l'amendement PSD adopté avant que les libéraux



Mgr A.M. Parent, président



Gérard Filion, vice-président

UN ANCIEN GREVISTE DE MURDOCHVILLE

"J'aurais mis le feu si Roger Bédard ne m'avait pas arrêté"

QUEBEC. — "Je voulais tirer sur les gars de l'Atlas avec un fusil et mettre le feu au "curling" de la compagnie. Mais Roger Bédard m'en a dissuadé", a déclaré hier le 61ème témoin des Métallurgistes, un délégué dans la poursuite de \$5,200,000 intentée contre eux par la Gaspé Copper Mines relativement à la grève de Murdochville.

"Il y a des moments où l'on perd patience dans des circonstances comme celles de la grève de Murdochville", a expliqué M. Sylvio Castonguay, d'Élliott Lake, alors qu'il faisait ce témoignage.

Le témoin a dit que Roger Bédard avait toujours conseillé aux grévistes d'être calmes et patients et qu'il l'avait lui-même dissuadé à deux reprises de recourir à la violence. Il a expliqué qu'il était allé voir Bédard, représentant des métallos, à son bureau pour le mettre au courant de ses "intentions" et lui "demander conseil" et que celui-ci lui avait opposé un non catégorique.

Sylvio Castonguay, qui habitait Murdochville à 28 milles de Murdochville, durant la grève, avait auparavant déclaré à la Cour que deux détectives de l'Agence "Atlas" se tenaient à la porte du bureau de scrutin le jour de l'élection du maire de Mont-Louis et que l'un d'eux l'avait bousculé lorsqu'il est allé voter.

"Je les ai reconnus, a-t-il dit, aux moustaches qu'ils portaient à la ceinture et je les avais déjà vus à Murdochville".

C'est après cela, a-t-il dit, qu'il avait formé, seul, le projet de "laisser un souvenir à la police Atlas".

Léonard Bourget, de Gagnon, un ancien employé de Gaspé Copper Mines également, a déclaré que c'est Roger Bédard qui a réussi, le 25 avril, lors de l'arrivée à Murdochville de la police provinciale, à convaincre les grévistes de se soumettre aux ordres des policiers.

M. Castonguay a également déclaré que l'un de ses deux contremaîtres lui a dit, quelque temps avant la grève, qu'il avait chassé le 10 mars 1957, qu'il servait à rien de penser que les employés pouvaient faire entrer les métallos à la Gaspé Copper".

M. Castonguay a également déclaré que l'un de ses deux contremaîtres lui a dit, quelque temps avant la grève, qu'il avait chassé le 10 mars 1957, qu'il servait à rien de penser que les employés pouvaient faire entrer les métallos à la Gaspé Copper".

M. Castonguay a également déclaré que l'un de ses deux contremaîtres lui a dit, quelque temps avant la grève, qu'il avait chassé le 10 mars 1957, qu'il servait à rien de penser que les employés pouvaient faire entrer les métallos à la Gaspé Copper".

M. Castonguay a également déclaré que l'un de ses deux contremaîtres lui a dit, quelque temps avant la grève, qu'il avait chassé le 10 mars 1957, qu'il servait à rien de penser que les employés pouvaient faire entrer les métallos à la Gaspé Copper".

M. Castonguay a également déclaré que l'un de ses deux contremaîtres lui a dit, quelque temps avant la grève, qu'il avait chassé le 10 mars 1957, qu'il servait à rien de penser que les employés pouvaient faire entrer les métallos à la Gaspé Copper".

M. Castonguay a également déclaré que l'un de ses deux contremaîtres lui a dit, quelque temps avant la grève, qu'il avait chassé le 10 mars 1957, qu'il servait à rien de penser que les employés pouvaient faire entrer les métallos à la Gaspé Copper".

M. Castonguay a également déclaré que l'un de ses deux contremaîtres lui a dit, quelque temps avant la grève, qu'il avait chassé le 10 mars 1957, qu'il servait à rien de penser que les employés pouvaient faire entrer les métallos à la Gaspé Copper".

M. Castonguay a également déclaré que l'un de ses deux contremaîtres lui a dit, quelque temps avant la grève, qu'il avait chassé le 10 mars 1957, qu'il servait à rien de penser que les employés pouvaient faire entrer les métallos à la Gaspé Copper".

M. Castonguay a également déclaré que l'un de ses deux contremaîtres lui a dit, quelque temps avant la grève, qu'il avait chassé le 10 mars 1957, qu'il servait à rien de penser que les employés pouvaient faire entrer les métallos à la Gaspé Copper".

M. Castonguay a également déclaré que l'un de ses deux contremaîtres lui a dit, quelque temps avant la grève, qu'il avait chassé le 10 mars 1957, qu'il servait à rien de penser que les employés pouvaient faire entrer les métallos à la Gaspé Copper".

M. Castonguay a également déclaré que l'un de ses deux contremaîtres lui a dit, quelque temps avant la grève, qu'il avait chassé le 10 mars 1957, qu'il servait à rien de penser que les employés pouvaient faire entrer les métallos à la Gaspé Copper".

M. Castonguay a également déclaré que l'un de ses deux contremaîtres lui a dit, quelque temps avant la grève, qu'il avait chassé le 10 mars 1957, qu'il servait à rien de penser que les employés pouvaient faire entrer les métallos à la Gaspé Copper".

M. Castonguay a également déclaré que l'un de ses deux contremaîtres lui a dit, quelque temps avant la grève, qu'il avait chassé le 10 mars 1957, qu'il servait à rien de penser que les employés pouvaient faire entrer les métallos à la Gaspé Copper".

M. Castonguay a également déclaré que l'un de ses deux contremaîtres lui a dit, quelque temps avant la grève, qu'il avait chassé le 10 mars 1957, qu'il servait à rien de penser que les employés pouvaient faire entrer les métallos à la Gaspé Copper".

M. Castonguay a également déclaré que l'un de ses deux contremaîtres lui a dit, quelque temps avant la grève, qu'il avait chassé le 10 mars 1957, qu'il servait à rien de penser que les employés pouvaient faire entrer les métallos à la Gaspé Copper".

M. Castonguay a également déclaré que l'un de ses deux contremaîtres lui a dit, quelque temps avant la grève, qu'il avait chassé le 10 mars 1957, qu'il servait à rien de penser que les employés pouvaient faire entrer les métallos à la Gaspé Copper".

M. Castonguay a également déclaré que l'un de ses deux contremaîtres lui a dit, quelque temps avant la grève, qu'il avait chassé le 10 mars 1957, qu'il servait à rien de penser que les employés pouvaient faire entrer les métallos à la Gaspé Copper".

M. Castonguay a également déclaré que l'un de ses deux contremaîtres lui a dit, quelque temps avant la grève, qu'il avait chassé le 10 mars 1957, qu'il servait à rien de penser que les employés pouvaient faire entrer les métallos à la Gaspé Copper".

Les municipalités et le boulevard Métropolitain

Demande au gouvernement de prendre à sa charge les voies latérales

Les maires des quatorze municipalités de banlieue traversées par le boulevard Métropolitain ont décidé hier d'un commun accord, de faire des représentations au gouvernement de Québec pour lui demander d'assumer les frais de construction des voies locales du boulevard dans les limites de ces municipalités.

Convoqués hier après-midi par le maire de Ville d'Anjou, M. Ernest Crepault, les maires de

ces municipalités réunies en l'hôtel Reine Elisabeth ont adopté une résolution qui souligne

L'OPERATION MANICOUAGAN

"J'accuse l'opposition d'être complice d'intérêts financiers"

— M. Bona Arsenault

QUEBEC, 25 (DNC) — Le ministre des terres et forêts, M. Bona Arsenault, a accusé hier l'Union nationale d'être la complice des "grands intérêts financiers" qui voudraient voir avorter le projet de récupération du bois des rivières Manicouagan et Aux Outardes.

"J'accuse l'Union nationale", a dit le ministre, alors que l'opposition continuait la lutte qu'elle a entreprise il y a déjà plusieurs semaines contre le projet de loi en vertu duquel le gouvernement voudrait récupérer un maximum de 4 millions de cordes de bois sur les terres qui seront inondées par la basse eau service des usines hydro-électriques dont l'Hydro-Québec entend la construction.

L'opposition a voulu que le président somme le ministre de retirer ses paroles. "Il n'a pas le droit de nous imputer des motifs", a dit M. Antonio Talbot.

M. Lucien Cliché, président de la chambre, a dit que l'opposition embrassait collectivement l'Union nationale et qu'elle ne s'adressait pas à un député en particulier. Le ministre, a-t-il dit, n'est donc pas tenu de se rétracter.

L'opposition en a appelé de la décision, qui a été maintenue. Précédemment le ministre avait dit, à la grande joie des libéraux, que l'Union nationale voudrait noyer le bois de la Manicouagan, comme elle a noyé les électeurs dans l'argent et l'alcool!

En proposant la 3e lecture du bill, M. Arsenault a dit que l'opposition, par une lutte de corsaire a tenté de créer l'impression que le gouvernement a quelque chose à cacher. C'est plutôt l'UN, à notre avis, qui a quelque chose à cacher, car elle a toujours été reconnue comme le parti de la haute finance.

M. Daniel Johnson, député (UN) de Bagot, a donné la réplique au ministre. Il a laissé entendre que le contrat avait été accordé "à un gros libéral" et que ce même monsieur avait obtenu, sans soumissions, un contrat pour la construction de routes en forêt. M. Arsenault a nié catégoriquement: il n'a aucun contrat pour les routes.

Cette législation, dit M. Arsenault, donne à l'Office de récupération le même statut qu'une compagnie ordinaire. L'Office sera la concurrente des sociétés commerciales et il ne doit pas être dans un état d'infériorité.

La loi, pour bien protéger les intérêts de la province, prévoit le contrôle du conseil du Trésor et du directeur de ce conseil, et le contrôle du conseil des ministres. Quant le travail sera terminé nous proposerons un rapport à la chambre.

M. Johnson: Ce n'est pas dans la loi.

M. Arsenault: Il y aura un rapport.

D'ici là nous serons heureux de répondre à toutes les questions de l'opposition, mais nous ne saurions placer l'Office dans un état inférieur à ses concurrents en l'obligeant à donner des

renseignements d'ordre commercial.

Des pressions. Pourquoi, demande le ministre, l'opposition fait-elle une telle guerre au projet de loi? Nous avons des indications à ce sujet.

Depuis que le gouvernement a annoncé sa politique au sujet du bois de la Manicouagan nous sommes inondés de pressions de la part de certaines grosses compagnies qui voudraient que nous continuions la politique de laisser-faire de l'Union nationale et que nous n'ayons le bois au lieu de le récupérer.

L'Union nationale nous le peuple dans l'argent et dans la boisson en temps d'élection... et elle voudrait que ces "noyades" continuent sur la Manicouagan!

L'Union nationale ne préoccupe pas du problème du chômage, mais nous nous y intéressons. Je puis affirmer que nous ne sommes nullement au service de gros intérêts, mais du peuple de la province. Nous allons demander des soumissions publiques et obtenir les plus hauts prix possibles pour notre bois, mais à la condition que l'UN ne se fasse pas la complice des gros intérêts.

M. Talbot: Nous avons combattu cette loi et nous allons la combattre encore, mais le ministre n'a pas le droit de nous prêter des motifs.

M. Arsenault: Quels sont-ils alors vos motifs?

M. Talbot: L'intérêt du peuple.

Un grand éclat de rire a accueilli cette déclaration, sur les banquettes ministérielles.

M. Bernard Pinard: Vous avez surtout une convention à préparer!

M. Arsenault: J'accuse l'UN d'avoir combattu ce projet de loi et de s'être fait complice des grands intérêts qui s'opposaient à notre façon de procéder et au régime voulu que nous adoptions la formule suggérée par l'opposition.

M. Talbot: Je demande au président d'obliger le ministre à retirer ses paroles.

Les intérêts de l'opposition coïncident avec ceux des gros intérêts qui veulent empêcher le gouvernement de donner du travail aux chômeurs. L'opposition veut empêcher le gouvernement de faire oeuvre utile pour la province.

Chaque fois que l'opposition a fait de l'obstruction systématique dans cette Chambre depuis le début de la session, il y avait des intérêts inavouables derrière ce procédé.

M. Talbot: C'est antiparlementaire!

Le président: C'est en effet antiparlementaire.

M. Arsenault a retiré le mot "inavouable".



Aux quatre coins du monde

ETATS-UNIS : il n'est pas question de renoncer à l'usage des armes nucléaires

NEW-YORK. — Le secrétaire à la défense, R. McNamara, a déclaré hier que la révision de la politique américaine de défense ne signifie aucunement que les Etats-Unis renonceraient à l'usage des armes nucléaires. Il a précisé que le gouvernement Kennedy entend au contraire renforcer la puissance de la "force de frappe" de la "force de dissuasion", tout en renforçant et en modernisant les armements classiques et en entraînant spécialement de nombreuses unités pour les guerres localisées et les luttes de guérillas. "Notre but est essentiellement d'éviter de nous laisser acculer à l'usage des armes nucléaires dans des circonstances où l'usage des armes classiques suffirait. Pour cela, il faut renforcer notre puissance dans le domaine des armes classiques mais il ne s'agit aucunement de renoncer à l'usage ou à la fabrication des armes nucléaires".

ETATS-UNIS : le président Soukarno fait une brève visite à Washington

WASHINGTON. — Le président de l'Indonésie, M. Soukarno, est arrivé hier matin dans la capitale américaine pour une brève visite : il doit en effet en repartir dès aujourd'hui. Accueilli par le président Kennedy, Soukarno a dit notamment : "J'espère vivement que l'Amérique et l'Indonésie entreprendront perpétuellement des relations très amicales". Le président américain a salué dans son hôte "un grand chef national, le père de son pays et un des inspirateurs du monde actuel". Les deux chefs d'Etat ont eu hier deux entretiens au cours desquels ils ont abordé de nombreux problèmes dont le différend entre la Hollande et l'Indonésie au sujet de la Nouvelle-Guinée occidentale (sur laquelle Djakarta revendique la souveraineté) ainsi que la crise laotienne, la crise cubaine, etc. On sait que l'Indonésie suit dans le domaine des affaires internationales une politique de stricte neutralité entre l'est et l'ouest.

INDE : Nehru ne songe aucunement à se choisir un "dauphin", pour l'instant

DELHI. — Le premier ministre de l'Inde a mis fin aux rumeurs voulant qu'il fasse du prochain vice-premier ministre une sorte de dauphin qui serait appelé à lui succéder le moment venu. Nehru, qui est âgé de 71 ans, a dit au Conseil national du parti du Congrès, qu'il ne fera pas connaître son choix parmi les candidats au poste de vice-premier ministre. Il a ajouté qu'il n'attache pas d'importance pour sa part au poste de vice-premier ministre et que le titulaire de ce poste ne sera pas forcément son successeur. "Je suis en excellente santé et n'ai pas envie de mourir bientôt", a dit le premier ministre. Les députés du parti du Congrès doivent choisir le 5 mai un adjoint au chef du parti, adjoint qui devient en pratique vice-premier ministre. Les deux principaux candidats sont le ministre des finances, M. Desai, souvent considéré comme un successeur possible de Nehru, et le ministre des transports, M. Ram.

ANGOLA : les fonctionnaires sont autorisés à porter des armes désormais

LISBONNE. — La radio nationale a annoncé dimanche soir que les fonctionnaires de l'Angola, province portugaise d'Afrique occidentale, sont désormais autorisés à porter des armes sur eux afin d'assurer leur protection. D'autre part, il a été décidé que les véhicules chargés de ravitailler les régions de l'intérieur voyageront désormais en convois et seront protégés par des détachements militaires. On estime actuellement que la rébellion déclenchée au début de mars a fait plus de 500 victimes uniquement parmi les Blancs, qui sont au nombre de 125.000 environ en Angola. L'agence Lusitania a rapporté d'un autre côté que cinq Blancs ont été tués le 12 avril lors d'un coup de main de noirs la loi contre l'enclave portugaise de Cabinda. Les renforts continuent d'arriver en Angola et d'autres sont en route pour le Mozambique, en Afrique orientale, où cependant la situation est calme jusqu'ici.

SIERRA-LEONE : arrestation des dirigeants de l'opposition qui auraient projeté de "saboter" les fêtes de l'indépendance

FREETOWN. — Vingt-neuf membres du parti d'opposition — le parti du Congrès populaire — ont été arrêtés pour avoir prétendument projeté de saboter par des manifestations violentes les célébrations de l'indépendance. C'est jeudi que le Sierra Leone, colonie britannique d'Afrique occidentale, doit accéder à l'indépendance. Le premier ministre, Sir Milton Margai, a

dit qu'il regrette de devoir recourir à cette mesure et qu'il espérait que tous les détenus seraient libérés après les fêtes. Le chef du gouvernement a affirmé que Siaka Stevens, chef du parti, et ses acolytes, avaient projeté de faire sauter des centrales électriques, d'interrompre le ravitaillement de Freetown en eau et de se livrer à d'autres sabotages. Il a ajouté que le parti recevait ses consignes et ses fonds "de l'étranger". Le parti d'opposition réclame sans succès depuis trois mois qu'une élection nationale ait lieu avant la proclamation de l'indépendance.

ETATS-UNIS : R. Kennedy et le général Taylor chargés de l'enquête sur le C. I. A. (Central Intelligence Agency)

NEW-YORK. — Le procureur général Robert Kennedy et le général M. D. Taylor, ancien chef de l'état-major interarmes ont été chargés par le président Kennedy de mener une enquête sur la responsabilité du C. I. A. (Central Intelligence Agency) dans la tentative infructueuse d'invasion de Cuba, assure le New York Times. Ils devront également examiner tout le fonctionnement de l'organisme et présenter des recommandations au gouvernement. Le général Taylor qui est à la retraite a été rappelé en fin de semaine pour assumer cette tâche qui se situe dans le cadre de la nouvelle politique américaine d'utilisation intensive des techniques de propagande pour faire échec à la subversion. On sait que l'opinion des cercles politiques attribue généralement la responsabilité de l'échec de l'invasion à Cuba à la fausseté des renseignements fournis au gouvernement par le C. I. A.

SUEDE : un navire de guerre qui a sombré en 1628 est repêché dans le port de Stockholm

STOCKHOLM. — Un navire de guerre qui avait sombré dans le port de Stockholm en 1628 a été ramené à la surface hier au terme de longues et délicates opérations. Une fanfare de la marine suédoise a salué par une marche triomphale l'apparition du navire cependant que la foule lançait des acclamations interminables. Le "Vasa" a pu être repêché grâce à des contributions volontaires des citoyens qui ont permis de financer les opérations dont le coût depuis 1936 est estimé à près de \$2 millions. Bâti pour la marine du roi Gustave-Adolphe, alors que la Suède était une grande puissance européenne, le navire fit naufrage lors de son voyage inaugural. Le "Vasa" a presque deux siècles de plus que le navire-amiral de Nelson, qui était jusqu'ici le plus vieux navire conservé intégralement. Sauf les mâts arrachés, le "Vasa" est en très bon état, sa conservation ayant été favorisée, à 110 pieds de profondeur, par la faible tenue en sel de l'eau de la Baltique.

GRANDE-BRETAGNE : mesures rigoureuses pour obtenir que tous les citoyens participent au recensement

LONDRES. — A l'occasion du nouveau recensement décennal, les autorités ont pris diverses mesures pour s'assurer que tous les citoyens britanniques sans exception remplissent le formulaire distribué à plus de 50 millions d'exemplaires. La police a reçu ordre d'en distribuer à tous les clochards, les concierges des hôtels à tous leurs clients, les contrôleurs des trains à tous les passagers, les gendarmes à tous les gitans et vagabonds. Les énumérateurs devaient recueillir les formulaires hier et aujourd'hui en s'assurant qu'ils ont été dûment remplis. Les citoyens qui étaient tentés de refuser de répondre se sont ravisés en apprenant qu'ils étaient passibles d'une amende de \$28. Ce recensement, le plus important depuis un siècle et demi, coûtera au Trésor britannique environ \$8.500.000.

ITALIE : un archéologue croit avoir trouvé les restes de légionnaires romains tués lors de la bataille de Trasimène, voici 2300 ans

ROME. — Un archéologue romain vient de découvrir un cimetière dont il croit qu'il renferme les restes de soldats romains tués par les troupes d'Hannibal lors de la fameuse bataille du lac de Trasimène voici 2300 ans. Le professeur G. Susini dit que le cimetière est situé non loin de l'endroit même où les troupes carthaginoises ont tendu une embuscade à une armée romaine de 25.000 hommes conduite par Flaminius, le 24 juin de l'an 217 avant J. C. Les envahisseurs avaient tué près de 16.000 Romains et fait prisonniers les 9.000 autres. Les hommes d'Hannibal avaient surpris les troupes de Flaminius, après avoir traversé les Alpes. Le lac de Trasimène est environ à mi-chemin entre Rome et Florence. Susini dit que les cercueils renferment des cendres, ce qui indiquerait que des crémations massives ont eu lieu.

LAOS : Londres et Moscou lancent l'appel au cessez-le-feu; conférence prévue à Genève

LONDRES. — L'Union soviétique et la Grande-Bretagne ont conjointement lancé un appel en faveur du cessez-le-feu au Laos, première phase d'un programme qui en prévoit trois en vue de mettre fin aux combats qui risquent "de menacer sérieusement la paix et la sécurité dans le sud-est asiatique". La deuxième phase du plan prévu par Londres et Moscou comprend le rétablissement de la Commission internationale de surveillance de la trêve qui veillera à la mise en vigueur et au maintien de la trêve.

La troisième phase, une fois les deux premières acquies, prévoit la réunion d'une conférence groupant 14 nations à Genève le 12 mai, conférence qui devra mettre au point un règlement final. La Russie et le Royaume-Uni espèrent que la conférence de Genève se déroulera à l'échelon des ministres des affaires étrangères.

L'accord intervenu hier entre Londres et Paris invite le premier ministre de l'Inde, M. Nehru, à rétablir dès maintenant la commission internationale de surveillance, de telle sorte qu'elle puisse établir une procédure au moment même où les factions en présence prendront contact pour un cessez-le-feu.

L'Inde a aussitôt adressé un appel à la Pologne et au Canada, les deux autres membres de la commission de surveillance. Une réunion est prévue pour vendredi à la Nouvelle-Delhi. La Commission avait ajourné en juillet 1958.

Lorsque la commission aura mis au point une procédure, elle devra rendre compte à la Grande-Bretagne et à l'Union soviétique qui partagent la présidence de la conférence de Genève en 1954, laquelle avait mis fin à la guerre d'Indochine. Il appartiendra ensuite à Londres et à Moscou de donner des directives concernant la mise en oeuvre du cessez-le-feu.

Un porte-parole du gouvernement britannique s'est dit satisfait de constater que, aux termes de l'accord, le cessez-le-feu sera proclamé avant la réunion de la conférence internationale. Si les deux factions en présence au Laos ne se soumettent pas au cessez-le-feu, a-t-il dit, le plan arrêté par Londres et Moscou sera "compromis".

Washington a accueilli la nouvelle "avec satisfaction". Mais un porte-parole a ajouté qu'il ne saurait y avoir de conférence si le cessez-le-feu n'est pas parfaitement établi et vérifié.

VIENTIANE. — De longs convois de renforts pour l'armée du gouvernement de droite ont fait route hier vers le nord du pays afin d'aider les troupes en train de se retirer de Vang Vieng, château fort du gouvernement, situé 85 milles au nord de Vientiane et qui est tombé aux mains de l'ennemi.

Les gros forces du Pathet Lao se trouveraient actuellement à 10 milles au sud de Vang Vieng dont les rebelles se sont emparés samedi. Les troupes gouvernementales battant en retraite seraient à une douzaine

de milles des éléments communistes.

La radio du Pathet Lao a annoncé hier que 80 rebelles, dont des conseillers militaires américains, avaient été faits prisonniers à Vang Vieng.

Selon des rapports non confirmés, publiés plus tôt, un lieutenant colonel et deux soldats membres du groupe américain sont portés disparus après la chute de Vang Vieng.

Hier, à New Delhi, il a été annoncé que la Grande-Bretagne et la Russie avaient lancé un appel pour un cessez-le-feu, et le premier ministre indien, M. Nehru, a immédiatement convoqué à nouveau la commission internationale de surveillance de la trêve au Laos.

Les guerillas gauchistes ont opéré hier un coup de main sur le village de Pak Thang, à deux milles seulement de Vientiane; il s'agit de l'attaque la plus proche de la capitale jusqu'ici. L'opération s'est soldée par trois morts et huit blessés parmi les soldats gouvernementaux, alors que les hommes du Pathet Lao prenaient la fuite dans les bois.

Energie du désespoir
A Vientiane, des camions chargés de troupes, de muni-

itions et d'équipements passent dans les rues étroites, suivis par des voitures blindées, partant au front pour tenter d'enrayer l'avance des rebelles.

Depuis l'aube, hier matin, des avions de transports et des hélicoptères américains s'envolent de l'aérodrome militaire de Vientiane pour parachuter du matériel aux forces gouvernementales et aider à évacuer les blessés.

Selon des informateurs militaires laotiens, à moins qu'un cessez-le-feu ne soit ordonné très bientôt, les forces gouvernementales vont être obligées de tenter un effort désespéré pour arrêter les rebelles dans leur avance au village de Hin Heup, sur les bords de la rivière Namlik, à 55 milles au nord de Vientiane. Ce cours d'eau est le dernier obstacle physique important sur la route qui mène au sud, vers Vientiane.

REPARATIONS et INSTALLATIONS ELECTRIQUES!

Consultez des spécialistes depuis plus de 28 ans

METROPOLE ELECTRIC INC.

TÉLÉPHONEZ JOUR et NUIT

SERVICE DE 24 HEURES 7 JOURS PAR SEMAINE

ESTIMES GRATUITS

CR. 4-5503

L'avocat d'Eichmann s'élève contre l'admissibilité de certaines preuves

JERUSALEM. — Le procureur d'Adolf Eichmann s'est opposé vigoureusement hier à l'admissibilité de certaines preuves que l'avocat général de l'Etat d'Israël se propose d'invoquer à l'appui des accusations suivant lesquelles l'ancien colonel de la Gestapo avait tous les pouvoirs — pouvoirs de vie et de mort — pour mener à terme "la solution finale du problème juif".

Le tribunal a entendu hier les débats des deux avocats et rendra aujourd'hui une décision. Il sera appelé plus précisément à statuer de l'admissibilité d'un document assermenté qui porte la signature du major Dieter Wisliceny, ancien adjoint d'Eichmann dans la Gestapo, exécuté par les Tchéques en 1946.

D'après un affidavit déposé au cours des procès de Nuremberg, Wisliceny prêtait à Eichmann la déclaration suivante : "Je tirai bien lorsque je sautai dans ma tombe parce que j'aurais le sentiment d'avoir tué 5.000.000 de Juifs. Cela m'inspire une grande satisfaction..."

Me Servatius, avocat de l'accusé, s'élève contre la production de ce document en alléguant, d'abord, qu'un sentiment d'hostilité divisait le major Wisliceny et le colonel Eichmann et, en second lieu, les avocats alliés auraient promis à Wisliceny d'assurer la protection de sa famille s'il consentait à faire cette déclaration.

Le contenu exact des affidavits que Me Hausner, procureur de l'Etat d'Israël, veut verser au dossier de la preuve n'est pas entièrement connu. Mais, la semaine dernière, Eichmann a nié la déclaration qu'on lui attribue au sujet du sentiment de satisfaction que lui aurait inspiré l'idée d'avoir fait tuer 5.000.000 de Juifs. Eichmann affirme qu'il a parlé, non pas des Juifs, mais des "ennemis du Reich".

Me Hausner a précisé que les déclarations assermentées de Wisliceny ont été reçues à l'époque par M. Smith Brokhart, avocat américain au cours des procès de Nuremberg.

Ces documents, a dit le procureur de l'Etat d'Israël, sont importants et le tribunal doit les admettre comme preuves.

Me Servatius s'est d'autre part opposé à la production d'une photographie d'Eichmann, faite il y a dix ans, et portant la signature de ce dernier ainsi qu'il suit : "SS lieutenant-colonel, à la retraite". Me Servatius a contesté l'authenticité de cette photographie et de sa signature. Ce n'est pas la l'original, a-t-il dit. C'est une copie de l'original; un photomontage, peut-être.

Mais les autorités israéliennes sont en possession d'une déclaration d'Eichmann attestant que la photographie et la signature sont bien les siennes.

Le tribunal a d'autre part entendu hier le témoignage du professeur Salo Wittmayer Baron qui enseigne l'histoire juive

Réunion de l'Association mathématique du Québec

L'Association mathématique du Québec annonce une réunion publique, vendredi, le 28 avril, à 8 heures, en la salle H 404 de l'université de Montréal. M. Dominique Modafferi, professeur au St. Joseph Teachers' College de Montréal, donnera une conférence sur les méthodes nouvelles pour l'enseignement de l'arithmétique à l'école élémentaire et, en particulier, des travaux des professeurs Hartung, de l'université de Chicago, et Van Engen, de l'université du Wisconsin. Le professeur Modafferi donnera une conférence en anglais mais répondra aux questions de l'auditoire en français.

DYNAMIQUE DES GROUPES ET TRAVAIL D'EQUIPE

Stage de formation
du 30 juillet au 11 août 1961

Les exposés porteront sur les sujets suivants :

Processus de socialisation Discussion de groupe
Formation de groupe Sociogramme et sociodrame
Psychologie des préjugés Cliniques des rumeurs

Pour informations et formules d'inscriptions, écrire à :

BERNARD MAILHOT, O. P.
Centre de Recherches en Relations Humaines

2765, chemin Sainte-Catherine — Montréal 26

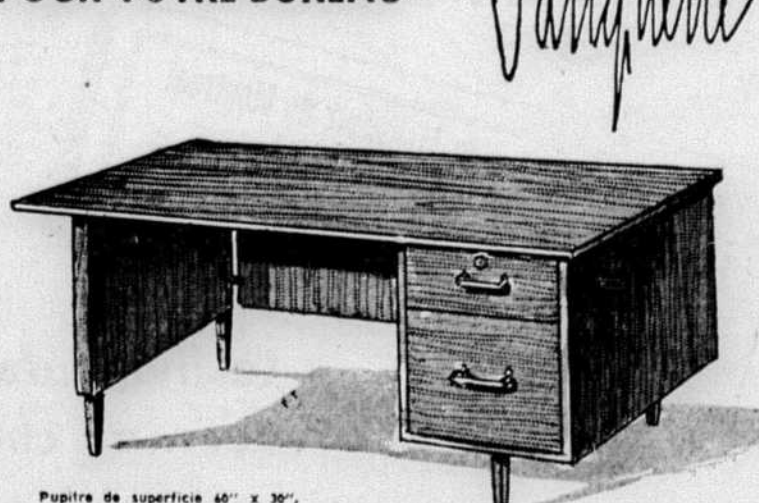
Les inscriptions doivent être faites avant le 1er juin
Le nombre des participants est limité à 50



Reparations de montres dans le plus bref délai. Nous réparons votre montre et la remettons à neuf. Les meilleurs prix !!! Toutes pièces de rechange en magasin.

MONTREAL CREDIT JEWELLERS
714 ouest, Sainte-Catherine
En face de Eaton et Kressges

POUR VOTRE BUREAU



Pupitre de superficie 40" x 30",
dessus de plastique fini noyer, et
base de noyer fini satin. 2 tiroirs
dont l'un est pour filières et
l'autre avec divisions amovibles,
réceptacle de plastique, tablette
coulissante et serrure.

SPECIAL
159.00

AU
SOUS-SOL

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR

N. G. VALIQUETTE LTEE

915 est, rue Sainte-Catherine

VI. 2-8811

"Combien est-ce en DOLLARS?"



Gratuit
sur
demande...

POUR EMPORTER DE L'ARGENT...

Ce sont les chèques de voyageurs que vend la B de M qui offrent le moyen le plus sûr d'emporter en voyage les dollars que vous changerez. Par ailleurs, si vous projetez un long séjour et si vous avez besoin d'une somme considérable, le mieux est d'employer une lettre de crédit de la B de M pour vos voyageurs. Dans les deux cas, vous êtes protégé contre la perte ou le vol de votre argent.



MA BANQUE
B de M

AVANT DE PARTIR...

Passer à votre succursale de la B de M. Son personnel vous aidera à préparer votre voyage et vous renseignera sur les services qui vous sont offerts par les bureaux de Paris et de Londres de la B de M.

Bureau du West End, Londres, 9 Place Waterloo, S.W.1
Bureau de Paris, 100, rue de la Paix, 100, rue de la Paix, Paris, 1er

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

Il y a 74 SUCCURSALES de la B de M pour vous servir dans le district de MONTRÉAL

UN DIRECTEUR ELU PAR ACCLAMATION

Fonctionnaires municipaux: 64 candidats aux 28 postes en jeu

Il y aura élection jeudi dans 27 des 28 postes permettant d'accéder à la direction du Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal. La mise en nomination a eu lieu en fin d'après-midi hier, lors d'une assemblée générale du syndicat, et seul le poste de directeur représentant le service de la vérification a été élu par acclamation: il s'agit de M. Paul Houle, qui adhère au groupe du président intérimaire sortant de charge, M. Robert Langlois.

Le groupe de M. Langlois a présenté des candidats à chacun des cinq postes de l'exécutif et à chacun des 23 postes de directeurs; la "Réserve", de son côté, a présenté 26 candidats dont cinq à l'exécutif. De plus, dix indépendants ont posé leur candidature, soit un à l'exécutif et neuf comme directeurs dans sept services différents.

On sait que les élections auront lieu jeudi en la Salle de l'apostolat liturgique, rue La-gauchetière, angle Berri. Les vérificateurs du Syndicat ont été élus par acclamation hier. Il s'agit de M. Armand Gauthier, comme vérificateur, et de M. Ernest Caron et Maurice Verrette, comme vérificateurs adjoints.

M. Jean-Jacques Régner a été élu président d'élection à la suite d'un vote serré; son adversaire, M. Roméo Ethier, a toutefois été élu secrétaire d'élection. Le mandat des prochains dirigeants du Syndicat national des fonctionnaires municipaux a été porté à deux ans à la suite d'une résolution de l'exécutif.

La mise en nomination s'est déroulée sous la présidence du président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean Marchand. Le tout s'est déroulé dans l'ordre et de façon calme.

Voici maintenant la liste complète des candidats, avec entre parenthèses le nombre de postes à remplir dans chaque service ainsi que le groupement auquel chaque candidat adhère, le sigle "L" représentant le groupe Langlois, le sigle "R" représentant les candidats de la Réserve, et le sigle "Ind" représentant les indépendants.

Président: M. Robert Langlois (L) et Jean-Marc Jodoin (R), du service des finances. 1er vice-président: MM. Roger Lavallée (L), du service de la vérification, et André Lanciault (R), du service des travaux publics.

2e vice-président: MM. Armand Couture (L), du service des finances, et Philippe Crevier (R), du service des estimations.

Directeur du secrétariat: MM. Maurice Faucher (L), du service des inspections et permis; Georges L'Allier (R), du bien-être social; et Réal Decelles (Ind), du service des achats et magasins.

Représentant de l'élément de langue anglaise: M. Jack Clarke (L), du service des finances, et M. Edmond Hebl (R), du service des parcs.

Voici maintenant les candidats aux 23 postes de directeurs, suivant les services.

Achats et magasins (1): MM. Emile Brunetta (L) et Jean Chéné (R).

Vérifications (1): M. Paul Houle (L) a été élu par acclamation.

Bien-être social (2): MM. Guy Bouthillier (L), Jean-Guy Morin (L), Réal Bibeau (R), Armand Luca (R) et Lucien Rock (Ind).

Circulation (1): MM. Roger Senecal (L) et Arthur Rock, fils (R).

Commission du service civil (1): MM. Roger Charbonneau (L) et Claude Lauzon (R).

Contentieux (1): MM. Edouard Fleury (L) et J.-Maurice Joly (R).

Estimations et Bureau de révision (2): MM. Roger Lachance (L), Henri Pelletier (L), Jean-Marie Bédard (R) et Raymond Daly (R).

Finances (3): MM. Roméo Gentile (L), Clovis Pin (L), Roland Soulière (L), Charles Guimond (R), André Leveillé (R) et Léo-Paul Olivier (R).

Incendies et prévention (1): MM. Olivier Gauthier (L) et Bernard Hamelin (R).

Police (1): MM. Eugène Rousseau (L) et Paul Belair (R).

Santé (1): MM. Arthur Germain (L), Paul Cardin (R) et Jean-Jacques Tanguay (Ind).

La journée... (suite de la page 3)

aient pu reprendre leurs sens et enregistrer normalement leur opposition. L'opposition ne devait pas être plus heureuse quand le président mit aux voix la motion de M. Diefenbaker, celle qu'amendait le PSD. Cette fois, ce sont les "backbenchers" qui se levèrent, mais il leur manquait une voix pour enregistrer un vote nominal. Les libéraux de la première rangée, prenant pour acquis qu'ils avaient perdu la partie, n'avaient pas pensé à la protestation muette de leurs partisans plus modestes.

La Chambre s'esclaffa une seconde fois devant les difficultés éprouvées par M. Chevrier pour faire l'unité des siens. Ajoutons cependant que le député libéral de Laurier devait reprendre son groupe en mains dans la discussion de la motion de subsides qui suivit immédiatement.

Si les différents partis étaient sincères dans leurs offres de coopération, on peut prévoir que la session devrait se terminer en juin, à la satisfaction de tous les députés... et des journalistes.

Avec les quelque trente jours d'avant les fêtes, en supposant que l'ajournement se présente vers la fin de juin, la session aura duré sept mois. C'est amplement suffisant, pour une session régulière, ou malgré leur importance, la plupart des législations n'avaient point un caractère controversé.

De Gaulle place la France...

(Suite de la première page)

mements, grâce notamment au rappel des réservistes et des spécialistes.

Vastes mesures militaires

Au cours de la journée en effet, le gouvernement avait appelé sous les drapeaux tous les réservistes et annoncé le renforcement immédiat des unités territoriales. Cependant, le gouvernement a catégoriquement refusé d'armer les membres des syndicats ouvriers et de diverses associations comme le demandait le parti communiste et la gauche socialiste. En revanche, le ministre de l'information a annoncé la formation d'une brigade spéciale de 10.000 hommes créée à même les éléments d'élite de la gendarmerie, des gardes mobiles et des CRS (compagnies républicaines de sécurité). Le gouvernement a mobilisé jusqu'ici une division de l'infanterie de réserve (20.000 hommes) et 90 escadrons de gendarmerie de réserve, soit environ 14.000 hommes.

Ces réservistes et troupes auxiliaires s'ajoutent aux quelque 300.000 soldats de toutes armes servant dans la métropole et aux forces normales de la gendarmerie et des CRS, quelque 100.000 hommes.

Isolé, Alger ne peut tenir que deux semaines

Le ministre de l'information, M. Terrenoire, a annoncé l'application immédiate d'un blocus économique complet contre l'Algérie. Tout trafic maritime et aérien est suspendu entre la France et l'Algérie de même que sont interdits les transferts de fonds et toutes les opérations bancaires. Le ministre a dit que cette mesure a pour but de démontrer que la rébellion ne peut conduire qu'à une rupture entre la France et l'Algérie. "Tous les moyens seront utilisés pour barrer la route aux multins jusqu'à ce que nous les ayons forcés à capituler", a ajouté le ministre.

Selon les experts, l'Algérie ne pourrait résister plus de deux à trois semaines à un blocus complet étant donné qu'elle est entièrement dépendante de la France pour son ravitaillement en essence et en de nombreux produits alimentaires.

Alerte permanente à Paris

La décision relative au blocus a été prise au cours d'une séance spéciale du cabinet, hier, séance présidée par le général de Gaulle et à laquelle assistaient également les chefs des trois armées et de la gendarmerie. Il y a été notamment décidé de créer un QG spécial de coordination entre l'état-major des forces armées et celui de la gendarmerie. Il y a été de plus décidé de donner ordre à l'aviation de chasse de faire feu sur tout avion suspect qui refuserait d'obéir aux sommations d'urgence. "Alger a été informée de cette décision", a annoncé M. Terrenoire.

De même que dans la nuit de dimanche à lundi, les chaînes nationales de radio et de télévision continuent d'émettre sans interruption afin de pouvoir alerter la population à tout moment.

Des centaines d'autobus ont été réquisitionnés pour transporter les Parisiens aux aéroports au cas d'arrivée des "parassés", soit pour servir de barrière contre l'avance des envahisseurs.

Position du gouvernement renforcée

Cependant, de l'avis de tous les observateurs, la position du gouvernement a été nettement renforcée par la rapidité de la mobilisation massive, l'adhésion totale de la population et la prise des pleins pouvoirs par le général de Gaulle. Les généraux mutins d'Alger ne peuvent plus compter sur l'effet de surprise s'ils tentent un "coup" contre la métropole.

Des centaines de télégrammes venant de tous les coins de France ont été envoyés au ministère de l'Intérieur ou à la présidence du Conseil exprimant la loyauté des populations et des hauts fonctionnaires ainsi que des élus. Les préfets de la plupart des départements ont fait savoir que l'appel du général de Gaulle avait eu un grand retentissement et que le pays était derrière son président. Partis politiques et syndicats ont également exprimé leur volonté de lutter contre tout coup de force éventuel et ont invité leurs militants à se considérer comme mobilisés jusqu'à nouvel ordre.

10.000.000 de travailleurs ont fait grève

Mais la manifestation la plus éclatante de l'opinion publique a sûrement consisté dans la grève générale d'une heure déclenchée à l'appel des trois grandes centrales syndicales, chrétienne, socialiste et communiste. On estime que près de dix millions de travailleurs français (non-syndiqués aussi bien que syndiqués) ont répondu à l'appel et ont suspendu le travail pendant une heure, de onze heures à midi. De l'avis de tous les experts, c'est de loin la grève la plus réussie que la France ait jamais connue: le mouvement avait pour but de marquer l'opposition de la nation à la rébellion d'Alger et son appui au général de Gaulle.

Après cet arrêt symbolique de travail, plusieurs centaines d'ouvriers ont défilé dans le centre de Paris — l'interdiction des rassemblements et défilés — scandant: "le fascisme ne passera pas".

A Alger, pendant ce temps, la junte militaire paraît rencontrer des difficultés considérables et ne pas obtenir l'adhésion qu'elle escomptait de la part des diverses unités.

Marine et aviation loyales en Algérie?

La junte a invité la population d'Alger à se rassembler au Forum (place centrale) d'Alger, face au vaste immeuble de la délégation générale hier soir pour exprimer

Une intervention...

(Suite de la première page)

de l'OTAN et que le retrait de celle-ci signifierait la fin de l'Algérie pacifiée et fraternelle. Et il a conclu: "Dans cette voie, nous irons jusqu'au bout".

Plus tôt dans la journée, dans un message à l'armée d'Algérie, le gen. Challe a déclaré qu'elle devait intensifier sa lutte et que de nouveaux efforts lui seraient bientôt demandés. Certains observateurs croient voir dans cette déclaration sibylline l'annonce d'une offensive sans pitié contre les rebelles y compris une invasion de la Tunisie pour y détruire les bases du FLN.

Epreuve de force engagée

Dans l'ensemble, les observateurs français et étrangers considèrent que la prompt réaction du gouvernement français a réduit considérablement les chances de la junte militaire d'Alger de s'emparer du pouvoir par un coup de force en France. C'est maintenant, estiment-ils, que commence la véritable épreuve de force. Ils ajoutent que si les rebelles ne peuvent s'emparer du pouvoir en France d'ici huit jours, leur entreprise sera vouée à un échec complet lors même qu'en imposant un rationnement rigoureux ils pourraient tenir plusieurs semaines en Algérie.

La junte paraît d'autre part bien loin de contrôler l'ensemble du pays et l'ensemble du corps expéditionnaire français. Dans plusieurs régions, les commandants loyaux à Paris sont encore en possession de leur commandement et poursuivent leur tâche normale de pacification et d'administration en ignorant les ordres diffusés par la junte.

Echec partiel de la junte

Ainsi, dans la région d'Oran, le général Pouilly, qui a gagné Tlemcen, continuerait à exercer le commandement effectif même si la ville d'Oran et sa banlieue sont maintenant sous le contrôle de la junte militaire. Tout en reconnaissant que les rebelles contrôlent Alger, Oran, une grande partie de la côte et la plupart des aéroports, Paris affirme que la junte a largement exagéré l'étendue de son autorité sur le pays et sur l'armée.

Le gouvernement français affirme que pas un seul régiment de conscrits ne s'est joint au mouvement et que la masse de la population musulmane est évidemment hostile à la junte. De plus, un grand nombre de préfets et sous-préfets auraient réussi à communiquer avec Paris pour affirmer leur loyauté.

Autant qu'on puisse le savoir, le calme régnait hier à Alger et Oran où la population vaquait à ses occupations. Radio-Alger a dit que ce calme met mieux en relief "la confusion et la panique qui règnent à Paris".

Lagailarde gagne Alger

Le général Challe a aussi déclaré qu'avec le ralliement d'un grand nombre d'unités, la junte peut maintenant disposer de plus de 400.000 tonnes d'armes et de munitions de toutes catégories.

D'autre part, après le général Salan qui a réussi à s'enfuir de Madrid dans des circonstances encore mystérieuses et à gagner Alger, Pierre Lagailarde, député d'Alger, condamné en mars à dix ans de travaux forcés par un tribunal militaire français, et trois autres dirigeants "ultras" alors qu'ils s'apprêtaient à prendre un avion à Palma de Majorque, hier, visiblement pour se rendre eux aussi en Algérie.

Appel de Challe

Parlant hier sur les ondes de Radio-Alger, rebaptisée "Radio France", le général Challe, qui semble être le chef suprême de la junte, a déclaré qu'un grand malheur menace la France et l'Algérie, et que seule "la volonté inébranlable de l'armée assurera" la sécurité de la patrie. Il a ajouté que le coup

Repercussions...

(Suite de la première page)

4.000 volontaires qui se sont enrôlés hier soir dans la nouvelle armée française des citoyens, pour former un corps de défense contre une invasion de parachutistes. On a dit aux recrues qu'elles recevraient un avis officiel des autorités militaires en moins de 48 heures, mais on ne leur a pas remis d'armes.

PARIS — La police a fait évacuer le théâtre de l'Olympia, hier soir, après un appel téléphonique anonyme affirmant qu'une bombe allait y exploser. Des fouilles durant 20 minutes n'ont rien fait découvrir. C'est le comédien Jacques Tati qui présente son spectacle "Jour de fête" à l'Olympia, de ce temps-ci.

PARIS — Un aérobus réacté d'Air-France venant de New-York a été redirigé vers Londres, hier soir, après que le gouvernement eut ordonné la fermeture de l'aéroport d'Orly pour la deuxième nuit consécutive par crainte d'une tentative d'invasion de la part des insurgés.

TUNIS — Un aérobus d'Air France est arrivé ici, hier, venant de l'Algérie après avoir franchi le désert à une altitude variant de 20 à 60 pieds pour éviter d'être localisé par les services militaires de détection. Le capitaine et ses quatre membres d'équipage, y compris une hôtesse, ont jugé qu'ils ne pouvaient rester en territoire algérien à cause de la rébellion des troupes françaises contre le gouvernement de Gaulle.

MADRID — La police espagnole a empêché hier Joseph Ortiz, un des chefs de la révolte des éléments de droite en Algérie, l'an dernier, de retourner dans ce pays pour participer au nouveau soulèvement. Ortiz et trois autres Français n'ont pu quitter La Palma, dans l'île Majorque, à bord d'un avion. En janvier, Ortiz a été condamné à mort par contumace.

PARIS — Le général Jacques Fauré, qui a déjà participé à deux soulèvements contre le gouvernement français, a été mis en état d'arrestation samedi soir alors que les insurgés s'emparaient du pouvoir à Alger. Le parachutiste de 57 ans avait complété contre le gouvernement en mai 1958.

A Montréal, l'office français du tourisme a déclaré que l'état d'urgence proclamé en France n'empêchait pas les entreprises touristiques d'offrir les mêmes services. Les navires, les trains, les autobus fonctionnent selon leurs horaires réguliers. Le service aérien d'Air France entre Montréal et Paris n'a pas été interrompu.

Les autorités ne s'inquiètent pas de ce mouvement: les stocks sont largement suffisants, disent-elles, et cette vague d'achats ne peut qu'avoir de bons effets sur l'économie.

A la Bourse, les valeurs françaises ont reculé et dans le cas des actions des sociétés ayant des intérêts en Afrique du Nord, la chute des cours a atteint jusqu'à 20%. En revanche, le cours du napoléon, pièce d'or, est passé de 37.60 nouveaux francs à 39.30 NF (près de \$8).

Les auteurs ne s'inquiètent pas de ce mouvement: les stocks sont largement suffisants, disent-elles, et cette vague d'achats ne peut qu'avoir de bons effets sur l'économie.

A la Bourse, les valeurs françaises ont reculé et dans le cas des actions des sociétés ayant des intérêts en Afrique du Nord, la chute des cours a atteint jusqu'à 20%. En revanche, le cours du napoléon, pièce d'or, est passé de 37.60 nouveaux francs à 39.30 NF (près de \$8).

Cinq officiers...

(Suite de la première page)

A cette époque, Challe, qui est un des chefs de la nouvelle révolte, était commandant en chef des forces françaises en Algérie. Depuis le début de la révolte, un nombre indéterminé d'officiers actifs ou retraités ont été soumis à diverses restrictions à leur liberté sur l'ordre du gouvernement.

La C.T.M. vous offre une nouvelle commodité

VOUS POUVEZ MAINTENANT ACHETER DES LIVRETS DE BILLETS DE VOTRE CHAUFFEUR

20 BILLETS \$3.00

Commission de Transport de Montréal 20 BILLETS \$3.00 L'acheteur est prié de s'assurer au moment de l'achat que le livret contient 20 billets. Toute réclamation ultérieure sera refusée.

LE MOYEN LE PLUS SÛR D'AVOIR TOUJOURS UN BILLET PRÊT

Le livret de billets épargne du temps... à vous...au chauffeur...et à tout le monde

Commission de Transport de Montréal



Le problème no 1 des étudiants de France: le service militaire

Par Piquette Villeneuve
Correspondante de la Presse Canadienne

PARIS. — L'Union nationale des étudiants de France fait couler beaucoup d'encre. Le gouvernement lui a déjà, l'année dernière, retiré une subvention de 8.000.000 de francs par suite de ses prises de position sur le problème algérien: de temps à autre, à l'Assemblée nationale, un député s'empare ouvertement contre cet organisme: son président, Pierre Gaudex, multiplie les contacts avec les étudiants algériens et organise des manifestations qui font du bruit.

Au début de l'année, le ministre des armées a même, à titre de représailles, révoqué le sursis de Dominique Wallon, vice-président de l'UNEF, licencié en droit et en sciences politiques à peine âgé de 21 ans. L'UNEF a fait appel; le tribunal administratif et le conseil de révision ont conclu à l'abus de pouvoir. Le ministre avait voulu punir Wallon d'être allé à Tunis au congrès de l'UNEF (Union générale des étudiants musulmans d'Algérie) congrès auquel assista aussi Ferhat Abbas, chef du GPRA.

"De là à nous accuser d'atteinte à la sécurité de l'Etat, comme l'ont fait certains députés UNR, qui ont demandé notre dissolution, il n'y a qu'un pas", d'ajouter Jean-Marie Dupont, directeur de l'information de l'UNEF.

"Le problème numéro un des étudiants français est celui du service militaire" d'explique le grand gaillard venu de la faculté de droit de Lille.

"Pour ma part, c'est parce que je suis assez en avance sur mes études que je puis me permettre de me consacrer pendant un an à l'UNEF."

"Si les étudiants ont fini par sortir de l'apollitisme, c'est parce que la guerre d'Algérie les touche de très près. Quitter vos études pour vingt-huit mois afin d'aller vous bagarrer dans le bled dans des conditions qui ne sont pas toujours morales, bien satisfaisantes, ça ne tente personne."

"Aussi, le point sensible des étudiants est-il la question des sursis et malgré les protestations officielles, l'UNEF a-t-elle repris contact avec les étudiants musulmans."

"Avant que l'UNEF reprenne les contacts avec l'UNEF, la situation dans les rencontres internationales était intenable: les étudiants noirs nous regardaient de travers et des qu'il était question de l'Algérie, comme nous n'avions pas pris position, il ne nous restait qu'à sor-

Le chômage et l'automatisation

NEW YORK — L'automatisation, dans toutes les branches de l'activité industrielle et dans l'agriculture, aux Etats-Unis, remet en vedette le problème de la réadaptation des travailleurs déplacés alors que plus de 5.705.000 travailleurs étaient sans emploi à la fin de février.

Un travailleur de l'automobile, de Detroit, déclare: "L'automatisation vient de me jeter dans la rue pour de bon".

En revanche, un représentant patronal qui recommande une automatisation plus poussée a dit qu'il ne connaît pas un seul travailleur au pays auquel l'automatisation ait fait du tort.

Pendant que l'automatisation élimine des dizaines de milliers d'emplois dans la plupart des industries, la productivité augmente de 96 pour cent dans l'industrie du charbon pendant que l'emploi diminue de 276.000.

Depuis 1945, la productivité a augmenté de 65 pour cent dans l'industrie ferroviaire pendant que le nombre des employés diminuait de 540.000.

A Detroit, des ouvriers de l'automobile, à Pittsburgh, des métallos, à New-York, des tisserands sont mis en chômage au fur et à mesure que les usines s'automatisent.

Ces chômeurs dont la plupart sont des ouvriers non qualifiés ou semi-qualifiés, trouvent difficilement à s'employer. En janvier, il y avait 647.000 personnes en chômage depuis 27 semaines et plus.

Malgré tout, les critiques sont d'accord pour dire que l'automatisation de l'industrie américaine est nécessaire pour faire face à la concurrence mondiale.

William McChesney Martin, président du Federal Reserve System, a déclaré devant un comité sénatorial: le problème du chômage de structures se concrétise dans le fait que plus de personnes sont restées sans travail après chacun des trois derniers cycles des affaires, dans les mines, les aciéries, l'industrie de l'automobile et les aviorneries.

Un rapport remis au président Kennedy affirme que lorsqu'un nouveau procédé mécanique ou électronique est mis en application, il ne met pas à pied un travailleur. Mais lorsque les travailleurs prennent leur retraite, ils ne sont pas remplacés.

Les représentants de l'industrie affirment qu'à la longue l'automatisation va créer des milliers d'emplois, surtout dans les services.

Les représentants du mouvement syndical disent que l'industrie devrait se préoccuper davantage du sort des employés en mettant en branle des programmes de rééducation et de réadaptation des travailleurs.

Quelques Etats et des municipalités ont déjà entrepris l'exécution de programmes de réadaptation afin d'attirer de nouveaux industries dans leur secteur tandis que certaines entreprises, de concert avec les syndicats, ont également mis sur pied des programmes de réadaptation.

L'agriculture est difficile et également peu profitable, dans les régions où les étés varient en durée de un à quatre ou cinq mois. L'on distingue en Arctique, au nord, la toundra; la toundra forestière et plus au sud encore, la taiga. Aucune activité agricole n'est possible, du moins n'est rentable, contre l'écologie, a dit le conférencier.

Les zones arctiques représentent 40 p.c. de la surface du Canada et les régions polaires comptent pour le septième des terres émergées du monde.

L'on trouve cependant dans les zones arctiques des infrastructures agricoles si seulement ou un marché voisin les favorisent: c'est le cas de Schererville, Yellowknife, Inuvik.

A un milieu donné correspondent une faune, une flore déterminées. Selon M. Malaurie, la production végétale en zone froide ne peut constituer que l'expression mineure d'une activité agricole dont la production animale représente la forme majeure. L'Arctique russe est sous ce rapport un exemple à imiter: on y trouve 2.000.000 de têtes de rennes, il y en avait un million en Alaska en 1900 et pas plus de 300.000 maintenant; 1.750.000 en 1900 dans l'Arctique canadien et seulement 277.800, en 1955. L'élevage du boeuf musqué et des ovins est également avantageux sous ces climats si l'on a recours à des techniques que l'URSS a perfectionnées; le Canada s'y intéresse de plus en plus.

M. Malaurie voit même dans une coopération entre Etats la transformation de territoires arctiques en immenses parcs d'élevage, avec contrôle des techniques et des marchés, de façon à fournir de la viande aux pays sous-développés qui en manquent. Nulle ressource alimentaire ne peut être négligée, a-t-il expliqué. Le conférencier cite en exemple les conventions sur l'exploitation

Une politique de construction navale est nécessaire

Seulement 900 employés sur 2.800 ont du travail chez Davie Shipbuilding

LAUZON, Qué. — "En ce moment, la construction navale n'est certes pas une industrie de tout repos au Canada". Cette déclaration laconique faite par un des jeunes directeurs de la compagnie Davie Shipbuilding Ltd., résume assez bien les sentiments de la compagnie et ceux de presque tous les propriétaires de chantiers de construction navale aux prises avec une industrie qui lutte pour se maintenir alors qu'à travers le monde entier le domaine de la construction maritime connaît une dépression presque sans précédent.

Davie, une des compagnies les plus importantes et les mieux équipées du Canada cherche partout des contrats qui lui permettent de donner du travail aux employés de ses principaux chantiers. Mais on ne prévoit pas de nouveaux travaux pour cette année.

Il y a déjà quatre navires en construction. Deux, des cargos des Grands Lacs, doivent être livrés cette année. Les deux autres — un pétrolier et une es-corte pour destroyers — seront terminés d'ici deux ans environ.

Dans cette ville de 11.000 habitants dont toute l'économie est centrée sur le chantier maritime, ces quatre contrats suffisent à peine à tenir une poignée d'hommes occupés, car l'installation a été conçue et agencée de façon à pouvoir construire et réparer sept navires à la fois.

1.900 mis à pied

L'an dernier, terminant quatre navires, la compagnie Davie donnait du travail à 2.800 hommes, mais, maintenant, il y a moins de 900 employés.

"L'embauche est à son niveau le plus bas des 20 dernières années", a déclaré le président, M. Richard Lowery.

Quant au gérant général, M. Robert Black, il exprime une certaine inquiétude à l'égard de la main-d'œuvre des environs: "Nous voyons avec regret quelles répercussions la situation peut avoir sur les hommes. Lauzon dépend des chantiers."

Mais il faut ajouter que, au point de vue travail, il n'y a pas un chantier au Canada qui ait une position confortable.

En tout et pour tout, à travers le pays, 10 navires commerciaux sont en construction ou commandés. Cela fait contraste avec la situation qui existait l'an dernier alors que l'on ter-

minait 50 de ces navires, représentant un tonnage record de 157.419 tonnes répartis inégalement à travers les 16 chantiers du Canada.

D'autre part, les contrats du gouvernement, bien qu'ils soient toujours accueillis avec joie, n'offrent pas de grande possibilité d'embauche, disent les chefs de l'industrie. Cependant, tous semblent d'accord que c'est le gouvernement fédéral qui devrait jeter la base de la politique qui réglera le problème.

"Ce que l'on veut surtout obtenir du gouvernement, dit M. Lowery, c'est une politique."

"L'industrie a plusieurs suggestions à faire au gouvernement touchant l'établissement d'une politique générale."

Longue pente

La compagnie a dit que certains indices laissent croire que le gouvernement songerait à infuser une nouvelle énergie à l'industrie en adoptant diverses mesures destinées à stimuler l'activité.

"Cependant, on ne doit pas s'attendre à obtenir sous peu des résultats spectaculaires, car il y a loin entre la décision de faire construire un navire et le moment où on découpe la première pièce."

A part le Canada, toutes les nations où l'industrie de la construction navale existe reçoivent une certaine assistance du gouvernement. Ce fait et l'existence d'une main-d'œuvre moins coûteuse à l'étranger sont autant de facteurs qui contribuent à la rareté des commandes achevées vers des chantiers canadiens.

Aux Etats-Unis, où la situation est quelque peu semblable à celle qui règne au Canada, le gouvernement paie la différence entre le coût de construction d'un navire aux Etats-Unis

et à l'étranger. Ceci donne à ce pays une formidable flotte de cargos et de pétroliers qui, en temps de guerre, peuvent être réquisitionnés, tout en fournissant de l'emploi et en augmentant les revenus de taxation.

Restrictions côtières

Toujours chez nos voisins du Sud, la navigation côtière est l'apanage exclusif de navires américains. Cela a pour avantage, non seulement de donner des contrats aux compagnies de navigation mais, de plus, fournit de l'ouvrage aux constructeurs de navires côtiers.

Au Canada, la navigation côtière est ouverte à tous les navires du Commonwealth et, au dire de M. Lowery, on accorde souvent la préférence aux navires étrangers pour le transport d'un port à l'autre, le long de la côte.

Après le deuxième conflit mondial, quand la flotte océanique canadienne commença à diminuer, le point d'appui de l'industrie fut les navires des Grands Lacs. Cependant, la Voie Maritime de Saint-Laurent a créé maints problèmes pour les constructeurs de navires.

Pour la première fois de l'histoire, l'Angleterre a commencé à construire des navires des Grands Lacs". En effet, on en a déjà commandé deux.

M. Black dit qu'un autre facteur qui a contribué à la diminution du nombre des emplois dans les chantiers canadiens est l'absence de travaux de réparation car, maintenant, les navires étrangers qui sont endommagés au cours de leur voyage vers leur destination canadienne ne font effectuer quelques réparations sommaires puis repartent ensuite vers leur pays afin d'y faire refaire le bateau à meilleur compte.

Les ventes de gaz naturel de la CGNQ n'ont pas été aussi considérables qu'on l'espérait

OTTAWA. — Un conseiller de Trans-Canada Pipe Lines a avoué, hier, devant l'Office national de l'énergie que la Corporation de gaz naturel du Québec n'avait pas connu un essor aussi intéressant qu'on l'avait espéré.

La société Trans-Canada a présenté hier une requête pour obtenir la permission d'aménager des moyens additionnels de compression sur le parcours de son pipeline de gaz naturel afin de répondre à un accroissement de ses ventes au Canada.

Dans sa demande à l'Office national de l'énergie, la compagnie prédit que ses ventes atteindront \$89.275.000 au cours de l'exercice qui débutera le premier novembre. Elles sont estimées à \$72.392.000 durant l'exercice en cours.

Cependant, la société a admis que ses perspectives de ventes pour l'année prochaine sont inférieures aux prévisions énumérées en janvier 1960, devant l'Office.

M. Donald G. Clark, vice-président en charge des ventes, a dit que la concurrence d'autres combustibles sur le marché de Montréal avait entraîné une baisse des ventes prévues à la Corporation de gaz naturel du Québec. M. Graham Whidden a dit que la société n'avait pas obtenu les affaires de deux gros clients industriels du nord de l'Ontario.

La requête présentée à l'Office de l'énergie comporte des déboursés de \$3.691.500, cette année, pour installer des compresseurs additionnels à Cabri, Herbert, Regina et Grenfeld, en Saskatchewan; Portage-la-Prairie et Iles-de-Chenes, au Manitoba, et Port Arthur, en Ontario.

M. Eugène Halstad, chef ingénieur de Trans-Canada, a nié que la société ait surtout besoin de ces compresseurs additionnels pour assurer ses exportations de gaz naturel aux Etats-Unis depuis Emerson, Minn. Il a dit que les ventes à la Midwestern Transmission Company n'accusaient pas d'augmentation.

M. F. H. J. Lamar, conseiller juridique de l'Office, a posé quelques questions serres quant aux prédictions actuelles des ventes canadiennes comparativement aux perspectives

annoncées en janvier 1960. Les prévisions sont inférieures à 8.7 milliards de pides cubes dans le secteur du grand nord de l'Ontario, de 5.5 milliards de pides dans le secteur ouest du nord de l'Ontario, tandis que les ventes de la Corporation de gaz naturel du Québec, prévoyant un total de 24.8 milliards de pides, seront inférieures à ce chiffre par 5.2 milliards de pides cubes.

M. John McNeill, conseiller juridique de Trans-Canada, a dit que les affaires de la Corporation de gaz naturel du Québec n'avaient pas marché aussi rondement qu'on l'avait espéré. M. Lamar a noté, cependant, que Trans-Canada avait augmenté ses ventes à la Greater Winnipeg Gas Company et à la Consumers' Gas Co., de Toronto.

Représentant en pharmacie

Possédant capital

Vous désirez devenir co-propriétaire d'une maison pharmaceutique florissante. Si vous avez au moins 5 années d'expérience, une clientèle établie, n'hésitez pas à écrire à: Case 147, Le Devoir.

360 est. rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107



LES 4, 5 ET 6 MAI

Congrès des officiers municipaux de finance

Les 4, 5 et 6 mai aura lieu à Québec le 19ième congrès annuel du chapitre du Québec de l'Association des officiers municipaux de finance des Etats-Unis et du Canada. Trois cents délégués sont attendus à ces assises.

Le secrétaire du comité exécutif du chapitre du Québec, M. Jean-D. Baril, surintendant au service des finances de Montréal, a annoncé le programme de ces assises, qui se dérouleront sous la présidence de M. Frank Radcliffe, secrétaire-trésorier de Montréal-Ouest.

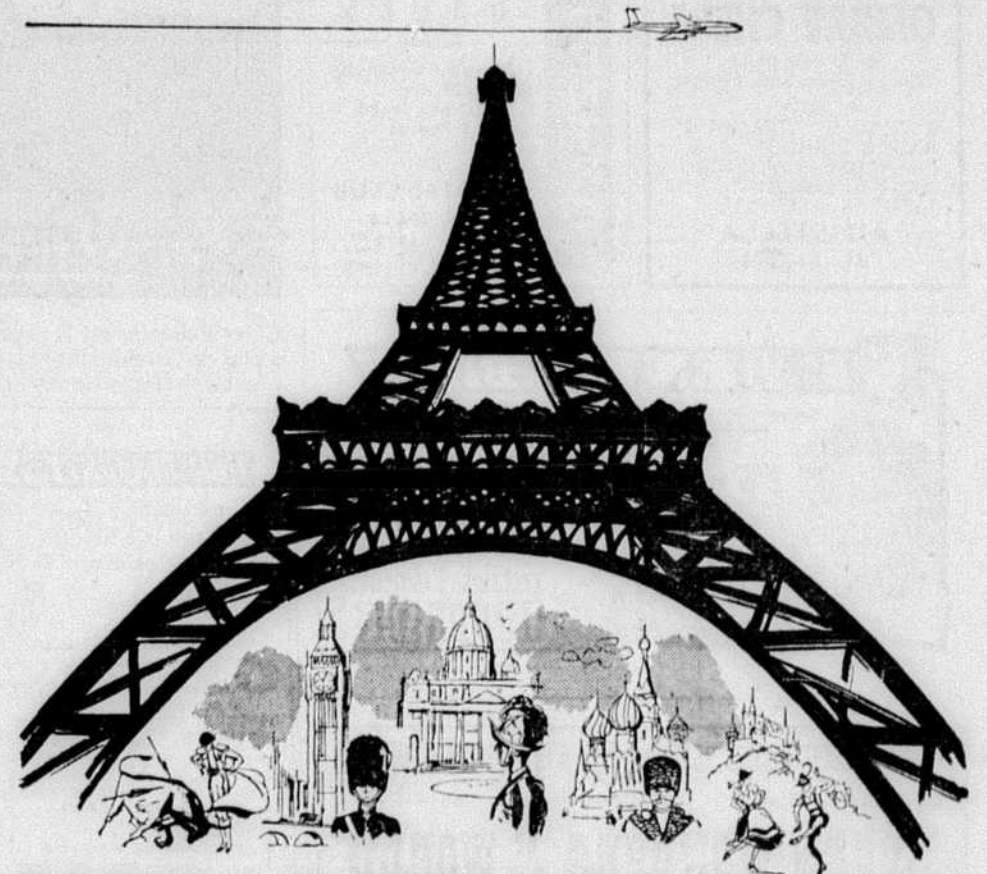
La séance d'ouverture aura lieu à 8h. p.m. le 4 mai, à l'hôtel de ville de Québec. Après une allocution de bienvenue par le maire Wilfrid Hamel de Québec, le congrès sera officiellement ouvert par le ministre du travail et des affaires municipales, M. René Hamel.

Cette séance d'ouverture sera marquée d'allocutions prononcées par le président international de la M.F.O.A., M. Richard J. McConnell, directeur des finances de Philadelphie, et par M. Paul E. Senécal, le assistant-directeur des finances de Montréal et directeur international de la M.F.O.A. Le président du chapitre de Québec présentera aussi son rapport.

Au cours de la deuxième journée, au Château Frontenac, les délégués entendront, dans la matinée, une causerie sur l'officier municipal de finance et la finance municipale dans l'économie canadienne par M. Senécal et dans l'après-midi sur l'officier municipal de finance et le financement des emprunts municipaux et scolaires par M. Maurice Turgeon, chef du service des recherches économiques à la Commission municipale de Québec.

Samedi, M. Jean-Louis Doucet, c.r., sous-ministre des affaires municipales et membre de la Commission municipale de Québec, traitera de questions municipales. Cette conférence sera suivie d'une discussion générale et du rapport du comité des résolutions.

Le congrès se terminera à 1h. p.m. samedi.



PARIS...PORTE DE L'EUROPE

Paris est sur votre route quelle que soit votre destination en Europe. Grâce à la Caravelle toutes les grandes villes d'Europe sont à votre portée: Athènes, Barcelone, Berlin, Copenhague, Dusseldorf, Francfort, Genève, Hambourg, Lisbonne, Londres, Madrid, Marseille, Milan, Moscou, Munich, Nice, Palma, Prague, Rome, Vienne, Varsovie. Visitez aussi LONDRES • BRUXELLES • AMSTERDAM sans supplément de prix. De Montréal ou New York à Paris, voyagez sans escale en Boeing 707 Intercontinental. Vols directs de Chicago et Los Angeles. Bureaux à Montréal, Toronto et Vancouver. Consultez votre agent de voyages, ou Air France, à Montréal, 1020, rue Sainte-Catherine ouest—UN. 1-9001. Hors de Montréal: ZENITH 4-5000.

AIR FRANCE

LES DEUX MEILLEURS "JETS" SUR LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE



À LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

SPIRÉE Van Houttel
(Couronne de Mariée)
Magnifique arbrassé d'ornement. Vives, milliers de fleurs blanches en mai. Plantation au printemps ou à l'automne. Gros plants de 3 à 4". Prix ch. \$1.50; douz. \$15.00. F.o.b. notre magasin ou papeterie. Circulaire sur la plantation GRATIS sur demande.
W. H. PERRON & Cie Ltée (33)
515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFE, P.Q. (Montréal 40) TEL. MU. 1-1615

DESSINATEURS EN ARCHITECTURE
Pour Institution Financière
Bons salaires - Fonds de pension, etc.
Expérience minimum 3 ans
Bilingues - Age 25 à 40.
CASIER 144, LE DEVOIR

Directeur bilingue des études demandé
La Commission scolaire catholique de Gatineau recevra, jusqu'au 8 mai 1961, les applications écrites des candidats dont les qualifications académiques répondent aux exigences de l'article 140 des règlements du Comité catholique, à savoir:
a) "Posséder le brevet d'aptitude à l'inspection des écoles ou toute autre qualification reconnue équivalente par le Bureau des examinateurs des aspirants à la charge d'inspecteur d'écoles par un sous-comité de ce bureau";
b) "Avoir au moins dix ans d'expérience dans les écoles sous contrôle et avoir été fonctionnaire de l'enseignement au sens du paragraphe 13 de l'article 2 de la Loi de l'Instruction publique pendant au moins cinq ans".
Tout candidat devra joindre à sa demande, son dossier académique et professionnel complet.
LEO GIROUX
Secrétaire-trésorier
280, boulevard Maloney
Gatineau, P.Q.

AVIS AUX ENTREPRENEURS
Des soumissions cachetées et envoyées au soussigné dans des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie Maritime du St-Laurent et portant l'indication:
"SOUMISSION POUR CONSTRUCTION D'UN CHEMIN D'ACCÈS À PARTIR DE LA ROUTE 36 JUSQU'AU QUAI DE LA CÔTE STE-CATHERINE ET REMPLACEMENT DERRIÈRE UNE PARTIE DU QUAI — DISTRICT DE L'EST — LA VOIE MARITIME DU ST-LAURENT"
seront reçues par l'Administration de la Voie Maritime du St-Laurent, Bureau 123, Immeuble temporaire no 3, rue Wellington, Ottawa, jusqu'à 12 h. 30 de l'après-midi (H.A.E.), le mardi 9 mai 1961.
On peut se procurer les plans, devis, conditions de travail, formules de soumission et formules de contrat, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en Chef, l'Administration de la Voie Maritime du St-Laurent, Bureau 609, 685, rue Cathcart, Montréal, P.Q., sur dépôt d'un montant de cent dollars (\$100) qui sera retourné sur rétro, en bon état, des documents ci-dessus énumérés, dans les trente (30) jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Si les documents ne sont pas retournés dans le délai prescrit, le dépôt sera confisqué.
Un dépôt de soumission, d'un montant représentant au moins cinq pour cent (5%) du montant total de la soumission, doit être fait conformément aux conditions de la formule de soumission; à défaut du dépôt de soumission, un cautionnement, représentant au moins 10% du montant total de la soumission, doit être déposé, sous réserve de passation d'un contrat en bonne et due forme. Ce cautionnement doit être accepté par l'Administration et fourni sur demande.
Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront conformes aux devis.
L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre.
P. E. R. MALCOLM,
secrétaire et directeur de l'Administration,
L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME
DU ST-LAURENT,
OTTAWA, le 25 avril 1961.



La moyenne des industriels de DJ a baissé hier de 12.60 points, à N-Y

POTINS FINANCIERS

La nouvelle de révolte en Afrique, avec menace pour la France, fut mal vue des spéculateurs hier sur les Bourses de Londres, Paris et New-York. Sur nos Bourses de Montréal et de Toronto, la première séance de la semaine fut aussi témoin d'une tendance défavorable.

C'est jeudi, à 11 heures, qu'Aluminum Co. of Canada Ltd tiendra son assemblée annuelle en la salle du conseil au 21^{ème} étage de l'édifice Sun Life.

Les valeurs françaises baissent, hier, de 10 p. en moyenne et celles des entreprises algériennes, de 20 p., mais, en fin de séance, on notait certaine stabilité de leurs cours sur le marché de Paris.

A Wall Street, la moyenne des industriels de DJ a baissé hier de 12.60 p. en dépit du fait qu'elle en avait perdu 8, 46 p. la semaine dernière à la suite de l'échec de l'invasion de Cuba. Une rébellion de l'armée française en Algérie après l'impasse de Cuba est évidemment trop pour les spéculateurs américains. Il importe, aussi, de ne pas perdre de vue que W. E. Hutton & Co. déclarait ces jours derniers "qu'une baisse de 10 à 15 p. par la moyenne précitée est normale au niveau actuel et qu'il faudra un dégringolade de 40 à 50 points pour dire que le marché est témoin d'une vraie correction".

La Bourse Canadienne vient d'être notifiée de la démission de M. H. R. Head comme administrateur de Viacomac Mines Limited et de l'élection de M. E. D. Scott, à sa place. La compagnie a aussi avisé la Bourse que des arrangements financiers ont été conclus avec des prêteurs à Kam-Kofia Porcupine Mines Ltd de préparer la mise en production de sa propriété de cuivre dans le canton Robb, en Ontario. Viacomac Mines Limited détient 96,25% des actions en circulation de Kam-Kofia.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

C'est aujourd'hui que les actionnaires de Price Brothers & Co. se réuniront à Québec

Price Brothers & Co. Ltd. a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'une assemblée spéciale générale de ses actionnaires aura lieu en la cité de Québec aujourd'hui aux fins de considérer l'augmentation du capital autorisée de la compagnie, de 733,664 actions ordinaires additionnelles, sans valeur au pair, de sorte que le capital-actions autorisé consistera en 3,500,000 actions ordinaires, sans valeur au pair, ainsi qu'en 50,000 actions privilégiées, rachetables, 4% cumulatif, d'une valeur au pair de \$100 chacune. Les actionnaires seront, aussi, appelés à autoriser l'augmentation du nombre des administrateurs de 12 à 15. L'augmentation du capital est en conformité avec l'offre aux détenteurs minoritaires d'Anglo-Newfoundland Development Company Limited (autres que ceux résidant aux États-Unis) d'acquiescer leurs actions ordinaires sur la base de 2 actions ordinaires de Price Brothers pour chaque 11 actions ordinaires d'Anglo.

En marge de l'assemblée de Copper Rand Chibougamau Mines Limited

Copper Rand (Chibougamau) Mines Limited a tenu son assemblée annuelle ces jours-ci, sous la présidence de M. E. R. Carter. Bien que l'entreprise compte 5 années d'existence, 1960 fut sa première année de production et les résultats furent encourageants. À la suite de la consolidation de Chibougamau Jaccet et Portage Island, l'entreprise possède plus de propriétés minières et ses réserves de minerai se trouvent être accrues. Son moulin à fonctionne à 1,551 tonnes par jour l'an dernier et la récupération du cuivre et de l'or fut de 95.61% et 83.51% respectivement. Au cours du dernier exercice, la dette a été réduite de \$3,075,000 et le profit d'exploitation a atteint le record de \$2,839,692. Le rapport sur les opérations du premier trimestre de 1961 sera publié au commencement de mai et au dire de M. Carter, la production ne différera guère du rendement pour le même trimestre l'an dernier. L'usage s'est poursuivi au rythme de 1,642 tonnes par jour et il fut produit 7,300,000 livres de cuivre et 26,000 onces d'argent. Depuis le début de l'année, on poursuit un programme d'exploration et de développement, après 2 années d'arrêt afin de se concentrer sur la production, dans le temps. Les travaux se poursuivent au niveau de 1,300 pieds et l'on s'attendrait à ce que le puits atteigne une profondeur de 2,130 pieds sur la fin de cette année. La direction a racheté \$700,000 d'obligations, 6%, depuis le début de 1961 et son actif réalisable est d'environ \$3,000,000.

The Stock Exchange Trader's Association tient son assemblée et élit ses dirigeants

Lors de l'assemblée annuelle de The Stock Exchange Trader's Association tenue récemment, M. John Sauvé, de McCuaig Bros. & Co. Ltd., a été élu président de cet organisme. Il succède à M. Patrick W. Moynihan, de la Dominion Securities Company, qui, à titre d'ancien président, demeure membre du Comité exécutif de l'association pour 1961. Les membres ont décidé, en outre, qu'une étude devrait être faite de la possibilité d'augmenter le nombre de membres de l'Association, en invitant les autres membres de la communauté boursière à en faire partie. M. J. Rennie, de Jones Howard & Co., devient vice-président de l'Association qu'il servait en 1960 à titre de trésorier. M. Gordon McLean, de W. D. Latimer, succède à M. Rennie comme trésorier de l'association. M. Robert Trudeau, de la maison L.G. Beaubien & Co., a été élu secrétaire, en remplacement de M. William Beatty, de Baker, Weeks & Co. M. William Brennan, de R. Mont & Co., A. Brosseau, de Molson & Co. Ltd. et K. Phillips, de A. E. Ames & Co., furent élus directeurs de l'association précitée.

Imperial Investment Corporation affiche maintenant un actif de plus de \$160,000,000.

Imperial Investment Corporation Ltd. a rendu public, hier, son rapport trimestriel. On y lit, sous la signature de son président, que l'institution a réalisé un profit net de \$1,211,763 durant les 9 mois terminés le 31 mars 1961, contre \$917,477 durant les 9 mois terminés le 31 mars 1960. Les recettes furent donc équivalentes à 88 cents par action des classes A et B, contre 75 cents durant la période correspondante en 1960, et, cela, en dépit du fait qu'il y avait 1,138,730 actions en circulation cette année, au regard de 93,968 l'an dernier. En mars, la direction a acquis 81 1/2% des actions en cours de Mercantile Acceptance Corp. de Californie pour la considération de \$7,473,924 et 75,036 actions de la classe A d'Imperial Investments. Les prochains rapports refléteront les opérations de la Mercantile, puisqu'ils seront consolidés. Compte tenu de la nouvelle acquisition, Imperial Investment Corporation Ltd. affiche, maintenant, un actif global de plus de \$160,000,000. Incidemment, au cours du dernier trimestre, l'entreprise a prélevé \$11,000,000 de fonds à long terme, dont \$5 millions au Canada et \$6 millions aux États-Unis. Selon le président de l'institution, "les conditions économiques ne cesseraient de s'améliorer dans les territoires desservis et bien que les pertes de crédit aient été élevées, tout indiquerait qu'elles ne seront pas dépassées". La condition des effets à recevoir continue d'être satisfaisante, et, à la suite du programme de diversification accrue, les recettes et l'actif de l'Imperial Investment Corporation devraient être plus considérables. Comme on sait, cette institution contrôle la Laurentide Acceptance Corporation dont les bureaux se trouvent, depuis ce matin, situés à Ville Mont-Royal, après avoir été pendant des années sur la rue Sainte-Catherine est.

Marcel CLEMENT

Administrateur à la B-A



J. Roycroft Gordon

La nomination de James Roycroft Gordon au Conseil d'administration a été annoncée par The British American Oil Company Limited, Monsieur Gordon est président de The International Nickel Company of Canada Limited. Originaire de Kingston, Ontario, et diplômé de l'Université Queen, M. Gordon est bien connu dans les milieux miniers canadiens. En plus d'être administrateur de The International Nickel Company of Canada Limited, il est administrateur de The Canada Life Assurance Company, The Toronto Dominion Bank, The Toronto General Trusts Corporation, Page-Hersey Tubes, Limited, The Steel Company of Canada Limited et The Babcock and Wilcox Company.

Denrées alimentaires

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture. Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cagots du bois: extra-gros 39-40; A gros 38-39; A moyen 36; A poulette 32; B 34; C 23. Arrivages 68. Beurre: arrivages courants, admissible 62-63-64; de stockage, non - admissible 61-62-63-64; frais, en gros, admissible 64-65-66; en gros, non-admissible 63-64-65. Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc 31; coloré 32; en gros québécois blanc 32-34.

Pommes de terre: Québec 75 lbs 1.63-1.75; I.P.E. 75 lbs 2.12-2.25, 50 lbs 1.45-1.50, 10 lbs 35-36; N.B. 75 lbs 1.75-1.90, 50 lbs 1.10-1.15, 10 lbs 28-32; Floride blanche nouvelle 50 lbs 2.50-2.75, 100 lbs 5.00-5.50; Californie 100 lbs 6.00.

À noter...

Entre 500 et 600 délégués assisteront, les 21 et 22 avril, au congrès de la Canadian Association of Textile & Chemists, division du Québec, congrès qui coïncidera avec le 25^{ème} anniversaire de cette association. Ce congrès aura lieu à l'hôtel Sheraton-Mt. Royal. Au même hôtel, aura lieu sur un circuit de télévision fermé, vendredi de cette semaine, tout ce qui se passera à l'assemblée annuelle de l'Imperial Oil Limited. Les délibérations pourront être suivies en même temps de Toronto, comme de Montréal et ce sera la première fois qu'une entreprise canadienne télévisera ce qui se passera à son assemblée annuelle.

Les ventes et la production de soufre de Jefferson Lake Petrochemicals of Canada Ltd., ont accusé une forte augmentation durant le 1^{er} trimestre, au regard du total l'an dernier, au dire de M. E. H. Walet, président. Le profit net équivalait aux 2.3 ou 3.4 du total pour l'an dernier. La production d'il atteindrait les 60,000 tonnes cette année et tout porterait à croire que le prix du soufre serait stable. Incidemment, Gairdner & Co a offert récemment une émission de valeurs de cette entreprise entre 10 et elle ne tarda pas à coter à une forte prime.

La Bourse de Montréal a été avisée, par Pacific Petroleum Limited, qu'une option couvrant 20,000 actions a été consentie à un haut fonctionnaire de la compagnie, conformément à l'accord en date du 1^{er} février 1961. Pacific s'est engagée à consentir à ce dernier une option sur 5,000 actions par année, à partir du 21 décembre 1960 jusqu'au 1^{er} février 1964, pourvu qu'il demeure à son emploi. Les dites actions, dès qu'elles deviennent suéttées à l'option ci-dessus mentionnée, devront le demeurer jusqu'au 1^{er} février 1971, sous réserve d'une fin antérieure, tel que pourvu dans l'accord. Le prix d'achat par action, en vertu du dit accord, sera de \$9.85 l'action.

La Mutual of New York a acheté \$1,000,000 de billets seniors de The Peoples Thrift and Investment Co. de Montréal — cette organisation possède 15 bureaux dans l'Ontario et le Québec et, dans cette dernière province, elle en a à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Jonquière.

Les entreprises suivantes réuniront, aujourd'hui, leurs actionnaires pour la tenue de leur assemblée annuelle respective: Westfair Foods, à Winnipeg; Cont. Can. Co., à New-York; Dom. Steel & Coal, à Montréal; Fam. Players, à Toronto; Handy Andy, à Montréal; Iroquois Glass, à Québec; Kerr-Addison Gold, à Toronto; Low. St. Law. Pow., à Rimouski; MacMillan-Bloedel, à Vancouver.

Nos Bourses, aussi avilies

Les liquidations ont augmenté sur le mouvement descendant hier à Wall Street

NEW-YORK — Le marché a subi son pire recul depuis sept mois hier à la Bourse de New-York alors que la crise algérienne a accru la tension internationale. Les échanges ont été nombreux.

Le virement a été de 4,390,000 actions comparativement à 4,340,000, vendredi.

La moyenne qu'établit la Presse Associée pour 60 titres a reculé de 3.70 à 239.60, soit le plus imposant recul depuis le 19 septembre dernier alors que la baisse avait été de 4.20. Les valeurs industrielles ont glissé de 6.30, les chemins de fer de .90 et les services publics de 1.70. Parmi les titres les plus en baisse, American Photocopy, perdu 11 1/4; Foxboro 10; American Machine and Foundry 9 1/4; Zenith 7 1/2; Polaroid 7 1/4; Texas Instruments 5 1/2 et International Business Machines 12 1/2. Les titres canadiens ont également reculé: Aluminum Ltd. et International Nickel, ont tous glissé de 5-8.

La semaine a mal débuté sur la place locale

MONTREAL — Les reculs ont été deux fois plus nombreux que les gains hier à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne. Les échanges ont été nombreux. Le virement industriel a été de 183,800 tandis que celui des mines et des pétroles a été de 207,100.

Fraser Companies à un profit réduit de moitié

Fraser Companies Ltd a eu un profit de \$345,167 durant les 3 mois terminés le 31 mars 1961, contre \$739,912 durant le même trimestre de 1960, soit donc l'équivalent de 15 cts l'action vs 33 cts. Au dire du président M. A. Crabtree, le ralentissement des activités au moulin de Madawaska et à celui d'Edmundston furent des facteurs défavorables, tout comme la baisse des prix de la pâte chimique, celle blanchie a baissé de \$15 la tonne — et de ceux d'autres produits forestiers.

Rapports financiers

Auto Fabric Products Co Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1960: \$7,298, soit l'équivalent de cinq cents l'action, au regard de \$22,630, ou 18 cents, pour l'exercice précédent.

Equipment Finance Corp. Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1960: \$22,228, soit l'équivalent de 16 cents l'action, au regard de \$19,048, ou 14 cents, pour l'exercice précédent.

Anglo-Newfoundland Development Co. Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1960: \$2,746,000 au regard de \$2,263,144 pour l'exercice précédent. C'est un gain de 21%, pour l'exercice terminé le 31 mars, 1961, \$13,071 au regard de \$16,334 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Cours de l'or

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 39.30 NF hier sur le marché libre de l'or français. L'algie, pièce d'or américaine de \$10, cotait 110.00 NF.

LONDRES. — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché européen: \$35.07 à l'achat et \$35.12 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la vente: \$35.07 au regard de \$35.00, soit \$35.00-2.25 251 shillings, 1-2 pence.

Cours des changes

New-York, dollar: .98 13/16 Angleterre, livre: 2.7631 France, franc: .2016 Belgique, franc belge: .0198 Italie, lire: .001596 Espagne, peseta: .0166 Suisse, franc: .2287 Hollande, florin: .2751 Norvège, couronne: .1382 Danemark, couronne: .1429 Suède, couronne: .1913 Allemagne, DM: 1.7390 Tchécoslovaquie, cour.: 1.7390 Mexique, peso: .0791 Venezuela, bolivar: .2174

Moyennes des obligations à N-Y.

	20rr	10rr	10rr	10rr
Lundi	77.9	80.0	81.1	84.7
Vendredi	77.8	80.0	81.1	84.7
Sem. pass.	78.0	80.0	81.1	84.7
Ann. pass.	78.0	80.0	81.1	84.7
1961 haut	77.9	80.0	81.1	84.7
1961 bas	77.2	79.5	80.6	83.8
1960 haut	78.8	80.3	81.2	84.9
1960 bas	75.2	76.4	77.9	81.7

Emission de \$2,194,000 de LaSalle

A 5 1/4 % et 5 1/2 %, séries 20 ans, adjudgée

La cité de LaSalle, comté de Jacques-Cartier, a vendu \$2,194,000 d'obligations en séries, ces jours-ci. Un syndicat formé de Dominion Securities Corp. Ltd., A.E. Ames & Co. Ltd., Société de Placements, Inc., Banque Royale du Canada, et Wood, Gundy & Co. Ltd. a payé \$5,036 pour \$5,180,000 de titres à 5 1/4 % 1962-71, et \$1,675,000 de titres à 5 1/2 % 1962-81. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un coût moyen net de \$5.998. L'emprunt comporte un solde de \$922,000 à renouveler en 1981 pour un terme additionnel de 10 ans.

Parmi les titres en vedette, Canadian Oil a ajouté 1-4 à 27 3/4 sur un virement de 20,325 actions. Bell Telephone a glissé de 1-4 à 49.9 sur un virement de 5,193 actions.

Chez les valeurs industrielles, Dominion Stores a retraité de 1-3 à 67 3/4. Loeb a perdu 1-2 à 16 tandis que Salada-Sherriff a baissé de 1-8 et B. A. Oil à 33 7/8 ont tous deux diminué d'un point.

A la hausse, Ford U. S. a avancé de 1-3 à 79 3/4 et British American Bank a ajouté un point à 55.

Tous les compartiments ont réagi défavorablement

TORONTO — L'indice industriel a connu sa pire journée de la semaine le 19 septembre 1960 hier à la Bourse de Toronto alors que tous les secteurs ont subi un recul considérable au cours d'une activité modérée. Le virement a été de 2,616,000 actions comparativement à 2,268,000 vendredi dernier. Des 706 titres échangés à Toronto hier, 135 ont progressé, 319 ont faibli et 252 sont demeurés inchangés. Les banques ont fait piètre figure. Canadian Bank of Commerce a glissé de 3-4 à 61 et Bank of Montreal, de 1-4 à 62 1/4.

Obligations canadiennes

GOVERNEMENT DU CANADA

	Offre	Dem.
Decembre 1	3	1961 99.50 99.80
Octobre 1	4	1962 100.10 100.4
	4	1963 99.10 100.0
	2 1/2	1964 98.10 99.0
	2 1/2	1965 97.10 98.0
	2 1/2	1966 96.10 97.0
	2 1/2	1967 95.10 96.0
	2 1/2	1968 94.10 95.0
	2 1/2	1969 93.10 94.0
	2 1/2	1970 92.10 93.0
	2 1/2	1971 91.10 92.0
	2 1/2	1972 90.10 91.0
	2 1/2	1973 89.10 90.0
	2 1/2	1974 88.10 89.0
	2 1/2	1975 87.10 88.0
	2 1/2	1976 86.10 87.0
	2 1/2	1977 85.10 86.0
	2 1/2	1978 84.10 85.0
	2 1/2	1979 83.10 84.0
	2 1/2	1980 82.10 83.0
	2 1/2	1981 81.10 82.0
	2 1/2	1982 80.10 81.0
	2 1/2	1983 79.10 80.0
	2 1/2	1984 78.10 79.0
	2 1/2	1985 77.10 78.0
	2 1/2	1986 76.10 77.0
	2 1/2	1987 75.10 76.0
	2 1/2	1988 74.10 75.0
	2 1/2	1989 73.10 74.0
	2 1/2	1990 72.10 73.0
	2 1/2	1991 71.10 72.0
	2 1/2	1992 70.10 71.0
	2 1/2	1993 69.10 70.0
	2 1/2	1994 68.10 69.0
	2 1/2	1995 67.10 68.0
	2 1/2	1996 66.10 67.0
	2 1/2	1997 65.10 66.0
	2 1/2	1998 64.10 65.0
	2 1/2	1999 63.10 64.0
	2 1/2	2000 62.10 63.0
	2 1/2	2001 61.10 62.0
	2 1/2	2002 60.10 61.0
	2 1/2	2003 59.10 60.0
	2 1/2	2004 58.10 59.0
	2 1/2	2005 57.10 58.0
	2 1/2	2006 56.10 57.0
	2 1/2	2007 55.10 56.0
	2 1/2	2008 54.10 55.0
	2 1/2	2009 53.10 54.0
	2 1/2	2010 52.10 53.0
	2 1/2	2011 51.10 52.0
	2 1/2	2012 50.10 51.0
	2 1/2	2013 49.10 50.0
	2 1/2	2014 48.10 49.0
	2 1/2	2015 47.10 48.0
	2 1/2	2016 46.10 47.0
	2 1/2	2017 45.10 46.0
	2 1/2	2018 44.10 45.0
	2 1/2	2019 43.10 44.0
	2 1/2	2020 42.10 43.0
	2 1/2	2021 41.10 42.0
	2 1/2	2022 40.10 41.0
	2 1/2	2023 39.10 40.0
	2 1/2	2024 38.10 39.0
	2 1/2	2025 37.10 38.0
	2 1/2	2026 36.10 37.0
	2 1/2	2027 35.10 36.0
	2 1/2	2028 34.10 35.0
	2 1/2	2029 33.10 34.0
	2 1/2	2030 32.10 33.0
	2 1/2	2031 31.10 32.0
	2 1/2	2032 30.10 31.0
	2 1/2	2033 29.10 30.0
	2 1/2	2034 28.10 29.0
	2 1/2	2035 27.10 28.0
	2 1/2	2036 26.10 27.0
	2 1/2	2037 25.10 26.0
	2 1/2	2038 24.10 25.0
	2 1/2	2039 23.10 24.0
	2 1/2	2040 22.10 23.0
	2 1/2	2041 21.10 22.0
	2 1/2	2042 20.10 21.0
	2 1/2	2043 19.10 20.0
	2 1/2	2044 18.10 19.0
	2 1/2	2045 17.10 18.0
	2 1/2	2046 16.10 17.0
	2 1/2	2047 15.10 16.0
	2 1/2	2048 14.10 15.0
	2 1/2	2049 13.10 14.0
	2 1/2	2050 12.10 13.0
	2 1/2	2051 11.10 12.0
	2 1/2	2052 10.10 11.0
	2 1/2	2053 9.10 10.0
	2 1/2	2054 8.10 9.0
	2 1/2	2055 7.10 8.0
	2 1/2	2056 6.10 7.0
	2 1/2	2057 5.10 6.0
	2 1/2	2058 4.10 5.0
	2 1/2	2059 3.10 4.0
	2 1/2	2060 2.10 3.0
	2 1/2	2061 1.10 2.0
	2 1/2	2062 0.10 1.0

Obligations provinciales

Alberta M. Fin. 5 1/2 19

BOURSE DE MONTREAL

[illegible]

Cavalcade SPORTIVE



par Gérard "Gerry" Gosselin

Récemment avait lieu au lac Beauport le 15ème congrès annuel de la Confédération des loisirs de la province de Québec. C'est dire que pour une quinzaine de fois on est revenu sur les mêmes principes, en élaborant des doctrines toujours plus justes, toujours plus à point. Mais, sur le plan pratique, qu'en reste-t-il? La question des sports et des loisirs n'est pas et ne saurait être une question politique. Elle embrasse tout un secteur du problème individuel et collectif, tant moral que social. Devant l'ampleur du mouvement et l'importance de tant de nouvelles bonnes volontés, il ne saurait être utile et sage de faire preuve de trop d'improvisation. Le rôle des sociologues et des éducateurs qui réclament une meilleure coopération du gouvernement n'est pas de blâmer l'inaction d'une équipe ou la lenteur d'une autre à apporter les solutions qui s'imposent. Leur mission est d'éclairer et de préparer le terrain. Ceci ne veut pas dire qu'il faille faire des gémissements intempestifs et menager des susceptibilités qui n'existent même pas.

Il est visible que l'autorité provinciale est intéressée par le problème du sport et des loisirs et de l'athlétisme. Pour des raisons assez visibles, on n'a toutefois pas eu le temps de statuer sur le cas des jeunes. Dans la hiérarchie des valeurs, le sport vient forcément après une foule d'autres grands problèmes. On n'a peut-être pas aussi les hommes disponibles pour mener à bien cette entreprise. On n'est pas sans se rendre compte que dans leurs candidatures, des gens que l'éducation physique n'intéressait pas, il y a un an, ont soudain eu leur pécunière et grâce à des langues de leur tombées on ne sait d'où, prétendant avoir exclusivement la formule qui sauvera la jeunesse. Sur ce point, les autorités ont raison d'être prudentes.

C'est donc le rôle de ceux qui connaissent le problème et qui n'ont pas attendu qu'il y ait des "jobs" à distribuer pour s'en occuper, de renseigner objectivement les autorités. Dans cette perspective, nous ne comprenons pas qu'un mouvement sérieux comme la C.O.P., à l'occasion par exemple de son dernier congrès, censure des textes, sous prétexte de ne pas indiquer monsieur Untel ou telle dame. Dans des assises aussi importantes, les conférenciers ont des choses à dire; ils en prennent la responsabilité pour leur signature et ne devraient pas voir leurs textes tronqués pour des motifs des plus douteux. L'expérience du passé est une leçon. Depuis 15 ans, la C.O.P. expose les principes. Pendant 14 ans, qu'on obtient? Veut-on tout arracher en 11 mois de personnes bien disposées quand la diplomatie et les mots couverts ont préalablement failli à la tâche?

Des congressistes n'ont pas caché leur surprise et leur désappointement de voir qu'un conférencier, dont on avait retouché le texte, — ait été invité, dès le début de sa causerie à abréger ses remarques et quelques minutes plus tard, à résumer en trois minutes le reste du sujet qu'il avait à traiter, qui était déjà un résumé. On s'est demandé s'il n'y avait pas une relation dans le fait d'avoir retouché son texte et celui qu'on l'ait invité à écouter sa conférence. Surtout quand le conférencier précédent, — avec une vingtaine de minutes à sa disposition, — avait été toléré pendant une heure à des improvisations peut-être drôles mais dont le teneur ne cadrait pas avec le sérieux d'un congrès de cette importance.

On reste également surpris de l'importance de centres de loisirs ne soient même pas invités à ces assises. On ne peut blâmer les autorités de manifester tant de circonspection quand le problème, tout en intéressant tant de gens, ne parvient pas à grouper en un même mouvement tous ceux qui s'occupent de l'œuvre des loisirs de la jeunesse. On a la vague impression, en certains milieux, qu'on attend des autorités surtout des cadeaux, des subventions, des piastres. Même si la chose était possible, il n'y aurait pas de fin aux libéralités souhaitées. Le problème des loisirs de l'individu relève d'abord de la famille, de la paroisse et de la municipalité. Ce qu'on attend des autorités, c'est un plan d'ensemble qui réunisse tous les éléments de succès du problème et que par le prestige d'une sanction légale, il empêche tout le monde de vouloir "tirer la couverture de son côté".

En parlant de centres de loisirs, j'ai eu l'avantage, en fin de semaine, de rendre visite à celui de Saint-Jean-de-Matha, à Montréal. On faisait le championnat provincial du club "pee-wee". Après le sombre tableau qu'on avait brossé de ces champions écoliers, j'avais peur de ne trouver face à face avec des pygmées rachitiques, aux jambes cassées, au visage couvert de diachylon ou à des enfants peu développés intellectuellement à cause d'une présumée négligence de leurs devoirs scolaires. Le contraire m'a agréablement impressionné. Ces petits bouts d'hommes avaient le teint clair, paraissaient en excellente santé; il n'y avait aucun engorgement dans leur visage, ni de la paroisse, ni à l'assurance que leurs activités sportives n'ont jamais en rien nu à leur efficacité de bons écoliers.

Il faut d'ailleurs souligner ici le beau travail de ce centre de Saint-Jean-de-Matha qui, cet hiver, retenait 22 clubs de hockey sur les patinoires, qui offre des divertissements, des jeux et des loisirs intelligents à la jeunesse écolière, l'empêchant de traîner les rues et continuant, par le sport, à lui enseigner les qualités de droiture, d'ambition, de persévérance, de travail, de discipline, etc., qui font des hommes complets. Je n'ai malheureusement pas toujours le temps et l'espace de souligner les mérites d'une infinité de centres qui ont fait leur marque.

Un aspect nouveau est élaboré à Saint-Jean-de-Matha. Pour faire bénéficier ses membres de la vie au grand air, l'œuvre s'est portée à l'acquisition d'un terrain sur les bords du lac Champlain et l'été, par les fins de semaine, parents et enfants peuvent aller s'y délasser. Voici une innovation qui mérite d'être signalée. Sollicitude moderne d'un mouvement qui, pour garder son monde, ne craint pas de sortir des sentiers battus et de se mettre à la page. L'air pur de la campagne, les saines exercices de la natation, l'isolement dans la quiétude recherchée sont à la portée de tous.

La fabrique projette de bâtir un centre convenable pour abriter tous les services de cette œuvre toujours grandissante. L'objectif y est de \$300.000. Les souscriptions se font le plus simplement du monde, par des quêtes aux messes dominicales. Le R.P. Jean-Marc est fier d'annoncer que depuis le début de cette campagne de souscription, jamais un dimanche n'a rapporté moins de \$2.000. Comme on s'est fixé une période de trois ans comme terme de cette campagne, on voit que l'objectif est en bonne voie de réalisation. Voici des loisirs de paroisse qui, sans fanfane ni trompette, sans grande ostentation, sans savantes théories, mettent du pratique dans leurs programmes. Ils méritent d'être félicités de même que tous ceux qui les imitent, même si nous ne les connaissons pas tous.

DANS LE NORD

OUVERT TOUTS LES JOURS,
JUSQU'À 9 HEURES P. M.

Le SAMEDI, jusqu'à 6h. p.m.

GRATUITS: INSPECTION ESTIME POSAGE (en quelques minutes)

MUFFLER Center Inc.

9185, BOULEVARD SAINT-LAURENT

2 rues au nord du boulevard Métropolitain

GARANTIE D'UN AN

"LE CENTRE DU SILENCIEUX" Inc.

H. Langelier, Président
DU. 9-8424 F. Tranchesi, Vice-président

Au parc Richelieu Les 20 propriétaires de Sandy Gallon surveilleront ce favori de ce soir

Sandy Gallon, un ambleur de quatre ans, issu de Hal Blue, a été installé favori à 3 contre 1 pour triompher dans la huitième course de ce soir, un Amble C3 de \$700. Au moins 20 des spectateurs devraient l'encourager de la voix, du geste. Car Sandy Gallon a l'unique distinction d'avoir 20 propriétaires! Chacun des 20 propriétaires possède un intérêt de 5 pour cent dans ce jeune ambleur.

Ce sont des sportsmen de l'ouest de la ville qui ont décidé cet hiver de se joindre aux rangs des propriétaires de chevaux. Ce sont: D. Beards, J. Bragill, F. Brophy, R. Cavanaugh, R. G. Davies, J. Edwards, G. R. Graham, H. Hibbard, le docteur W. J. Langill, Bob Lunney, C. N. Knowles, A. Malo, A. McKinney, J. R. McWilliam, H. Odell, J. Renaud, R. Scurrah, E. Smith et S. Taylor.

Inscrits de ce soir

1ère Course C-3 Trot \$700.	2ème Course C-3 Amble \$700.	3ème Course C-1 Trot \$1.000.	4ème Course C-3 Amble \$700.	5ème Course C-3 Amble \$700.	6ème Course C-3 Amble \$700.	7ème Course C-3 Amble \$700.	8ème Course C-3 Amble \$700.	9ème Course C-3 Amble \$700.	10ème Course C-3 Amble \$700.
1-Hi Acres Elynde	1-Meadowview Charm	1-Bonnie Sue	1-Way Vamp	1-Duke of Prince	1-Sandwich	1-Sandwich	1-Sandwich	1-Sandwich	1-Sandwich
2-Ann Gallon	2-Dixie Kirk	2-Bonnie Sue	2-Harold Sone	2-Palaco	2-Sandwich	2-Sandwich	2-Sandwich	2-Sandwich	2-Sandwich
3-McGowan	3-Dixie Kirk	3-Bonnie Sue	3-Harold Sone	3-Palaco	3-Sandwich	3-Sandwich	3-Sandwich	3-Sandwich	3-Sandwich
4-Johnny Johnson	4-Dixie Kirk	4-Bonnie Sue	4-Harold Sone	4-Palaco	4-Sandwich	4-Sandwich	4-Sandwich	4-Sandwich	4-Sandwich
5-McGowan	5-Dixie Kirk	5-Bonnie Sue	5-Harold Sone	5-Palaco	5-Sandwich	5-Sandwich	5-Sandwich	5-Sandwich	5-Sandwich
6-Johnny Johnson	6-Dixie Kirk	6-Bonnie Sue	6-Harold Sone	6-Palaco	6-Sandwich	6-Sandwich	6-Sandwich	6-Sandwich	6-Sandwich
7-McGowan	7-Dixie Kirk	7-Bonnie Sue	7-Harold Sone	7-Palaco	7-Sandwich	7-Sandwich	7-Sandwich	7-Sandwich	7-Sandwich
8-Johnny Johnson	8-Dixie Kirk	8-Bonnie Sue	8-Harold Sone	8-Palaco	8-Sandwich	8-Sandwich	8-Sandwich	8-Sandwich	8-Sandwich
9-McGowan	9-Dixie Kirk	9-Bonnie Sue	9-Harold Sone	9-Palaco	9-Sandwich	9-Sandwich	9-Sandwich	9-Sandwich	9-Sandwich
10-Johnny Johnson	10-Dixie Kirk	10-Bonnie Sue	10-Harold Sone	10-Palaco	10-Sandwich	10-Sandwich	10-Sandwich	10-Sandwich	10-Sandwich

Ils ont pris le nom d'Ecurie "Bee-Riche", un nom inspiré de Blue Bonnets (Bee) et Richelieu (Rich).

Parmi les actionnaires, on remarque le gérant de banque, un médecin vétérinaire, un officier de la Bell Téléphone, un pilote commercial, un gérant de compagnie d'assurance-vie, un agent d'immobilier, un président de compagnie de nettoyage à sec, un comptable agréé, un marchand d'articles de sport, un président de fabrique de divans, quelques voyageurs de commerce dont le représentant d'une distillerie.

Un huitième gain d'affilée pour les Tigers de Détroit

DETROIT — Frank Lary, qui fait une spécialité de batteries de Yankees, a dominé hier les Tigers de Détroit, une huitième victoire d'affilée alors que son club l'a emporté au compte de 4-3. C'est la plus longue chaîne de victoires des Tigers depuis 1949 alors qu'ils avaient gagné 10 parties de suite.

Le droïtier des Tigers a porté sa fiche à vie contre les Yankees à 24 victoires et huit défaites avec une partie de sept coups sûrs.

La recrue Steve Boros et Norm Cash ont dirigé l'offensive qui a conduit Lary à son troisième triomphe consécutif. Boros a cogné trois coups sûrs, bons pour deux points. Cash a réussi un coup de circuit.

Les Yankees ont pris une défaite de deux points contre Lary à la première manche avec l'aide d'une erreur de Rocky Colavito. Bob Turley obtint un simple à la deuxième manche, mais par la suite, Lary n'accorda aucun coup sûr aux Yankees jusqu'à la septième manche alors que Bill Showron a claqué son deuxième circuit de la saison.

Turley, remplacé à la cinquième, quand les Tigers ont comblé leur quatrième point, a subi l'échec, son premier: il a deux victoires à son actif.

Pour Lary, c'était une troisième partie complète et gagnée. Il a donné un but sur balles et attrapé un frappeur mais il fut solide quand il y avait des coups sûrs les buts.

Lary a fini en beauté avec les retraits au bâton de Skowron et le frappeur d'urgence John Blanchard.

NEW-YORK	AB	P	CS	PP
Kubek, AC	4	0	0	0
Richardson, 2B	3	1	1	0
Blanchard	3	1	1	0
Turley, 1B	4	0	1	0
Skowron, 3B	3	1	1	0
Blanchard, 2B	3	1	1	0
A-Gonder	1	0	0	0
Stallard, 1B	0	0	0	0
TOTAUX	33	3	7	2

DETROIT	AB	P	CS	PP
Bruton, CF	4	1	1	0
Kalene, CF	4	1	1	0
Skowron, 3B	4	0	3	2
Boros, 3B	4	0	3	2
Fernandez, AC	4	0	1	0
Lary, 1B	3	0	0	0
TOTAUX	31	4	10	4

A-trappe dans un double jeu pour Lary, qui a retiré au bâton pour Richardson à la 8ème manche.

NEW-YORK 200 000 100-3
DETROIT 200 110 000-4

Que dire du match et de la série Sedgman-Mackay? Le jeune Barry est pratiquement tombé à la renverse quand on lui a appris à la veille de la présente série pour le championnat mondial du tennis que Frank Sedgman allait être son rival dans une série de 25 matches où la bourse, cette fois, est de \$15.000. "C'est impossible!" s'est exclamé le jeune athlète de Dayton, Ohio, puisque Sedgman a toujours été mon idole! Il ajouta aussitôt: "Comment puis-je jouer contre un tel grand du tennis?" Il ajouta aussitôt: "Comment puis-je jouer contre un tel grand du tennis?"

Agé de 25 ans, Mackay a brillé comme amateur et a réussi l'an dernier une magnifique victoire de 5 sets superbes sur le réputé champion italien Nicola Pietrangeli avant de devenir professionnel. Il a réussi à faire mieux qu'Alex Olmedo, chez les pros, dans la tournée de cette année et c'est pourquoi il a finalement réussi à participer à la présente éliminatoire contre le doyen des fameux pros australiens, Frank Sedgman, qui est lui, une véritable machine de tennis.

Dévoilons enfin que le match de doubles de la soirée verra Gonzales et Mackay former une équipe contre Gimenoz et Sedgman et de l'avis de plusieurs, ce match qui servira de dessert du grand match de tennis, sera offert au Forum vendredi soir le 23, vaudrait à lui seul le prix d'admission.

PROVINCE DE QUEBEC MINISTRE DU TRAVAIL

EXTRAIT DE LA GAZETTE OFFICIELLE DE QUEBEC DU 15 AVRIL 1961

Industrie de la robe — Province

Conformément à la procédure prévue à l'article 8 de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), le Ministre du Travail donne avis par les présentes, qu'il a l'intention de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil les modifications suivantes au décret numéro 3519 du 24 septembre 1940 et amendements, relatif à l'industrie de la robe dans la province de Québec:

1° Le deuxième alinéa du paragraphe "A" de l'article I sera remplacé par le suivant: "Ensembles, robes, robes de toilette, vêtements ou costumes de bain, de bain, de jeux et de sport, pantalons longs, slacks pour personnes du sexe féminin, quelle que soit la marque de commerce sous laquelle ils sont conçus, blouses, plastrons, couvre-tout, sarraus, manteaux d'intérieur (brunch coats, dusters, housecoats), tabliers, kimonos, robes de chambre et uniformes de quelque mode que soit, le tout non assujéti aux décrets numéros 2375 du 11 septembre 1937 et 513 du 30 avril 1953, dans leur teneur modifiée."

2° Le dernier paragraphe de l'article II sera remplacé par le suivant: "Toutes les dispositions du présent décret s'appliquent à toute la juridiction territoriale déterminée ci-dessus."

3° La définition intitulée "Opérateurs" apparaissant à l'article III sera remplacée par la suivante: "III. Définition des métiers: Opérateurs: Ceux qui, à l'aide de machines à coudre et selon les règles de l'art, assemblent tout article visé par le présent décret, une fois taillé; ce terme comprend aussi les opérateurs de section (section operators) qui sont capables d'exécuter les machines à boutons-pression et selon les règles de l'art, une ou plusieurs des opérations lesquelles, réunies, comprennent toute la couture de l'un quelconque des vêtements assujétiés au décret. Le mot "opérateurs" désigne aussi ceux qui ferment les coutures au moyen de machines spéciales et de machines à deux aiguilles, de tout vêtement assujétié au présent décret. Ce terme ne comprend pas, cependant, les ouvriers préposés au fonctionnement des machines à boutons-pression, les machines à froncer, les machines à plisser et piquer, les machines pour faire et rabattre les bas de robes et les machines à boutons-pression, et qui sont appelés "opérateurs de machines spéciales."

4° La définition intitulée "Opérateurs de machines spéciales, classe 'A'" apparaissant à l'article III sera remplacée par la suivante: "Opérateurs de machines spéciales, classe 'A': Ceux qui exécutent les opérations qui consistent à froncer, plisser, à faire les boutonnières et les ajours et qui se servent de machines combinées à surjet (overlock) et à coudre, exception faite du travail défini au terme "Opérateur."

5° La définition intitulée "Opérateurs de machines spéciales, classe 'B'" apparaissant à l'article III sera remplacée par la suivante: "Opérateurs de machines spéciales, classe 'B': Ceux qui exécutent les opérations qui consistent à denteler, à faire les bas, à poser les boutons-pression, à rabattre et à couper les bas et qui se servent de machines simples à surjet (overlock) exception faite du travail défini au terme "Opérateur."

6° L'article VIII sera remplacé par le suivant: "VIII. Salaires minima pour le travail à l'heure ou à la pièce: Les taux horaires minima suivants, lesquels comprennent le boni de vie chère, s'appliquent aux salariés énumérés ci-après: L'heure Zones I II

Opérateur	L'heure	Zones
Opérateur	\$0.90	\$0.81
Opérateur	0.98	0.882
Opérateur	1.06	0.954
Opérateur	1.14	1.026
Opérateur	1.21	1.098
Opérateur	1.28	1.152

Et, subéquemment, suivant le taux établi pour son métier.

Apprenti-pressur: Zones I II

Apprenti-pressur	L'heure	Zones
Apprenti-pressur	\$0.90	\$0.81
Apprenti-pressur	0.96	0.864
Apprenti-pressur	1.03	0.927
Apprenti-pressur	1.10	0.99
Apprenti-pressur	1.17	1.053
Apprenti-pressur	1.24	1.116
Apprenti-pressur	1.31	1.179
Apprenti-pressur	1.38	1.242

Et, subéquemment, suivant le taux établi pour son métier.

Apprenti-pressur: Zones I II

Apprenti-pressur	L'heure	Zones
Apprenti-pressur	\$0.90	\$0.81
Apprenti-pressur	0.96	0.864
Apprenti-pressur	1.03	0.927
Apprenti-pressur	1.10	0.99
Apprenti-pressur	1.17	1.053
Apprenti-pressur	1.24	1.116
Apprenti-pressur	1.31	1.179
Apprenti-pressur	1.38	1.242

Et, subéquemment, suivant le taux établi pour son métier.

Apprenti-ouvrier: Zones I II

Apprenti-ouvrier	L'heure	Zones
Apprenti-ouvrier	\$0.90	\$0.81
Apprenti-ouvrier	0.96	0.864
Apprenti-ouvrier	1.03	0.927
Apprenti-ouvrier	1.10	0.99
Apprenti-ouvrier	1.17	1.053
Apprenti-ouvrier	1.24	1.116
Apprenti-ouvrier	1.31	1.179
Apprenti-ouvrier	1.38	1.242

du présent amendement calculé sur son salaire réel s'il est rémunéré sur une base de temps ou sur son salaire à la pièce s'il est rémunéré de cette façon. Cette augmentation s'établit comme suit:

Salariés rémunérés sur une base de temps

a) Tout ouvrier, y compris l'apprenti ouvrier, doit recevoir une augmentation de \$0.10 l'heure.

b) Tous les autres salariés rémunérés sur une base de temps doivent recevoir une augmentation de \$0.07 1/2 l'heure.

Travailleurs à la pièce

c) Tous les salariés, y compris les apprentis, à l'exception des presseurs et presseuses, rémunérés à la pièce, doivent recevoir un boni de vie chère de \$0.26 l'heure en plus de leur rémunération à la pièce.

d) Tous les presseurs, à l'exception des assistants-presseurs, travaillant à la pièce, doivent recevoir un boni de vie chère de \$0.28 l'heure en plus de leur rémunération à la pièce.

Travailleurs à domicile

f) Tout travailleur à domicile doit recevoir, à titre de boni de vie chère, une somme additionnelle déterminée selon les dispositions de l'article XII du présent décret.

2. Généralités: a) Les majorations prévues ci-haut, pour le travail rémunéré sur une base de temps comme pour le travail à la pièce, s'appliquent uniformément et à la zone I et à la zone II.

b) Tout employeur doit, sur les rapports mensuels réguliers de paie de paie pour le mois précédent, qu'il doit soumettre au bureau de la Commission conjointe de l'industrie de la robe de la province de Québec, en plus de tous autres renseignements, indiquer séparément le paiement, pour la période de paie, des bonis de vie chère ci-haut mentionnés versés à tout salarié travaillant à la pièce de la façon et sur des formules déterminées par la Commission conjointe.

c) Tout employeur qui, du 1er septembre 1960 à la date de l'entrée en vigueur du présent amendement, a payé une augmentation à ses salariés en vertu d'une convention collective de travail intervenue entre l'une ou l'autre des parties contractantes aux présentes, conformément de ce fait aux dispositions du présent article jusqu'à concurrence du montant de telle augmentation.

d) Nonobstant toutes autres dispositions aux présentes, le salaire total ne doit pas être inférieur aux minima déterminés aux articles VIII et X du présent décret.

8° L'article X sera remplacé par le suivant: "X. Apprentis: Les employés ayant sept coupes complètes et semi-complètes ou plus ont le droit d'employer un apprenti. Les ateliers employant moins de sept coupes complètes et semi-complètes n'ont pas le droit d'employer un apprenti."

Un apprenti-coupeur est celui qui apprend le métier et les apprentis-coupeurs qui travaillent pour la première fois dans l'industrie après la mise en vigueur du présent décret, doivent travailler selon l'échelle de salaire suivante, lesquels salaires comprennent le boni de vie chère:

Apprenti-coupeur: Zones	L'heure
Apprenti-coupeur: Zones I II	
Apprenti-coupeur	\$0.90 \$0.81
Apprenti-coupeur	0.98 0.882
Apprenti-coupeur	1.06 0.954
Apprenti-coupeur	1.14 1.026
Apprenti-coupeur	1.21 1.098
Apprenti-coupeur	1.28 1.152

Subéquemment, le salaire est le même que celui des coupes complètes.

Le nombre des apprentis des autres métiers dans tout atelier ne doit pas excéder vingt pour cent (20%) du nombre des salariés d'un tel atelier.

Apprenti-ouvrier, finisseur, presseur, presseuse, assistant-presseur, examinateur, ouvrier général, opérateur de machines spéciales et pleur est un commencement et doit être payé d'après l'échelle suivante, le boni de vie chère y étant compris:

Apprenti-ouvrier: Zones	L'heure
Apprenti-ouvrier: Zones I II	
Apprenti-ouvrier	\$0.90 \$0.81
Apprenti-ouvrier	0.96 0.864
Apprenti-ouvrier	1.03 0.927
Apprenti-ouvrier	1.10 0.99
Apprenti-ouvrier	1.17 1.053
Apprenti-ouvrier	1.24 1.116
Apprenti-ouvrier	1.31 1.179
Apprenti-ouvrier	1.38 1.242

Et, subéquemment, suivant le taux établi pour son métier.

Apprenti-pressur: Zones I II

Apprenti-pressur	L'heure	Zones
Apprenti-pressur	\$0.90	\$0.81
Apprenti-pressur	0.96	0.864
Apprenti-pressur	1.03	0.927
Apprenti-pressur	1.10	0.99
Apprenti-pressur	1.17	1.053
Apprenti-pressur	1.24	1.116
Apprenti-pressur	1.31	1.179
Apprenti-pressur	1.38	1.242

Le Sous-ministre du Travail, Gérard TREMBLAY.

Ministère du Travail, Québec, le 15 avril 1961.

Exposition

Le Centre Mgr Pigeon, pour clôturer une année d'activités intenses, organise les 29 et 30 avril, une exposition au service des visiteurs, chacune des sphères d'activités, dans lesquelles les membres du Centre ont évolué. Une quarantaine de kiosques seront érigés pour vous exposeront les uns, des chefs-d'œuvre gastronomiques; les autres, une vision de l'Espagne ou encore, le monde des sports, tel que vu par nos membres. Nous vous invitons à venir voir ce qu'on a réalisé nos jeunes et nos moins jeunes en chapellerie, couture, art culinaire, émaux sur cuivre, et cuivre repoussé.

Andrés Gimeno ne craint pas du tout le colosse Gonzales

Le colosse Pancho Gonzales tente actuellement de remporter son 7e titre mondial, au tennis et on verra sûrement le voir à l'œuvre contre son grand rival de l'année, l'Espagnol Andrés Gimeno, quand les as de Kramer envahiront Montréal et le Forum pour leur visite annuelle ici, vendredi soir le 23 avril, à 8 heures. Ce soir-là, en plus du match tant attendu Gimeno-Gonzales, on pourra assister à un autre match de simples qui opposera le fameux Australien, Frank Sedgman, à son joueur américain si prometteur, Barry Mackay et on offrira de plus un excitant match de doubles. Il y aura enfin présentation d'une clinique pour les jeunes, de 7 à 8 heures et pour terminer l'adite clinique, on applaudira le jeune champion de 17 ans du Club de tennis Montréal, André

Doug Harvey se dit en faveur de punitions de 3 minutes

CALGARY. — Doug Harvey, vétéran de la défense des Canadiens de Montréal, a déclaré hier qu'il est en faveur que la Ligue Nationale de hockey adopte la punition de trois minutes. Harvey, dans une causerie devant un club de Calgary, a déclaré qu'un joueur peut facilement se faire blesser par un coup de bâton ou de patin au cours d'une infraction mineure et qu'il n'est pas juste qu'une punition mineure soit portée de deux à cinq minutes parce qu'un adversaire saigne. "Une telle punition peut gâcher toute une partie pour 15.000 spectateurs et pour les équipes en cause", a déclaré Harvey.

Jim Brosnan est obéissant

LOS ANGELES. — Jim Brosnan, vétéran lanceur de relève des Reds de Cincinnati, a déclaré hier qu'il lui est quelque fois arrivé de recevoir l'ordre d'attraper un frappeur avec un

lancer. Il a ajouté qu'il a obéi à ces ordres.

La déclaration de Brosnan faisait hier l'objet d'un article à droits réservés dans le Herald-Express de Los Angeles.

Brosnan a expliqué que lorsqu'un gérant ordonne à un de ses lanceurs d'attraper un frappeur, ce n'est pas avec l'intention de lui causer des blessures permanentes.

Brosnan a ajouté que dans de tels cas, il visait le dos du frappeur. "Le pire qui puisse alors arriver est une côte fracturée", a déclaré le lanceur, "mais dans mon cas, il n'y a pas grand danger parce que je ne lance pas assez fort."

Chevaliers sportifs

Samedi, le 29 avril, le Club des Chevaliers Sportifs fêtera ses skieurs au cours d'une soirée qui sera tenue dans la salle Vieille France, chez 'Butch' Bouchard, 881 rue DeMontigny. Tous les skieurs et leurs amis sont tout particulièrement invités.

Au cours de cette soirée, de nombreux trophées seront remis aux différents gagnants, par des personnalités qui ont promis leur présence. Pour de plus amples informations, Paul-E. Juéneau, CR, 9-7612.

Hebert gagne

Houston. — Jay Hebert a remporté hier la ronde éliminatoire sur Ken Venturi pour gagner la classique de Houston et se mériter une bourse de \$7.000. Venturi touchera \$3.600. Les deux golfeurs avaient fini sur un pied d'égalité, dimanche, avec un 276 pour 72 trous. C'était la première victoire de Jay Hebert depuis qu'il avait gagné le tournoi du PGA, en 1960.

Epreuve de nage

MONTREAL. — Le chapitre québécois de l'Association amateur de nage du Canada tiendra ses épreuves de championnats intérieurs provinciaux dimanche prochain au Centre sportif Maisonneuve.

Bill Peers, 16 ans, de Verdun, concourra dans les rangs seniors. Il est détenteur d'un record canadien et de divers records provinciaux dans les rangs juniors.

Parmi les concurrents déjà inscrits, on relève également les noms de Dick Pound et de Steve Rabinovitch, de Montréal. Ils ont tous deux participé aux Olympiques de l'été dernier, à Rome. Pound a été le premier Canadien à nager 100 verges, style libre, en moins de 50 secondes.

Lanceurs probables

Lanceurs probables pour les joutes d'aujourd'hui dans les ligues majeures:

LIGUE NATIONALE
San Francisco Sanford 0-1 à Los Angeles Drysdale 2-1 - 11 p.m.

Milwaukee Nottebart 0-1 ou Burdette 0-0 à St-Louis Simmons 1-0 - 9 p.m.

Philadelphia Green 1-0 à Pittsburgh Mizell 1-0 - 8.15 p.m.

Cincinnati O'Toole 1-2 à Chicago Hobbie 1-1 - 2.30 p.m.

LIGUE AMERICAINE
New-York Ford 2-1 à Detroit Mossi 2-0 - 8.15 p.m.

Cleveland Sadowski 0-0 à Kansas City Hebert 1-0 - 9 p.m.

Washington Burnside 0-0 ou Hough 0-0 à Boston Conley 0-0 - 2 p.m.

Baseball

HIER
LIGUE NATIONALE
Milwaukee à Pittsburgh, 8h.15 p.m.
LIGUE AMERICAINE
Detroit à New-York 3 p.m.
Los Angeles à Chicago, remise
Cleveland à Baltimore, soir
Minnesota à Kansas City, soir

AUJOURD'HUI
LIGUE NATIONALE
San Francisco à Los Angeles, 11 p.m.
Milwaukee à St-Louis, 9h. p.m.
Philadelphia à Pittsburgh, 2.15 p.m.
Cincinnati à Chicago, 2.30 p.m.
LIGUE AMERICAINE
New-York à Detroit, 8h.15 p.m.
Cleveland à Baltimore, 8h. p.m.
Minneapolis à Kansas City, 9h. p.m.
Washington à Boston, 2h. p.m.

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE	G.	P.	Moy.	Diff.
Los Angeles	8	5	.615	—
San Francisco	6	5	.545	1
St. Louis	6	5	.545	1
Pittsburgh	5	5	.500	1 1/2
Milwaukee	3	2	.500	1 1/2
Chicago	5	6	.455	2
Cincinnati	5	6	.455	2
Philadelphia	4	7	.364	3

LIGUE AMERICAINE	G.	P.	Moy.	Diff.
Detroit	8	1	.889	—
Minneapolis	7	2	.778	1
New-York	7	2	.778	1
Cleveland	5	4	.556	3
Boston	4	4	.500	3 1/2
Chicago	4	5	.444	4
Kansas City	3	5	.375	4 1/2
Los Angeles	2	4	.333	5
Washington	1	7	.125	6 1/2

x-parties du soir non comprises.

A Pittsburgh

Milwaukee	100 003 602	6	7	1
Pittsburgh	000 410 114	7	13	2
Buhl, Piche (4); Drabowski (6); McMahon (7); et Lau: Friend, Lahl (9) et Smith.				
G-Perry (2-0); P-Drabowski (0-1); CC-Pittsburgh, Mazeroski (1).				

A Baltimore

Cleveland	000 005 000	5	6	1
Baltimore	100 000 000	6	1	1
Perry, Punk (8); et Thomas; Pappas, Hoelt (7); Stock (9) et Triandopoulos (18).				
G-Perry (2-0); P-Pappas (0-2); CC-Cleveland, Phillips (2).				

Les meneurs des majeures

LIGUE NATIONALE	Moy.	Diff.
Moon, Los Angeles	42	11
Post, Cincinnati	33	15
Hawk, Pittsburgh	32	13
Gonzalez, Philadelphia	33	13
Cunningham, St. Louis	31	16
Groat, Pittsburgh	42	8
Kaask, Cincinnati	44	16
Clemente, Pittsburgh	43	5
Mathews, Milwaukee	26	5
Viridon, Pittsburgh	35	7

CIRCUITS	Moy.	Diff.
Moon, Los Angeles	42	11
Boyer, St. Louis	33	15
Spencer, St. Louis	33	15
Coleman, Cincinnati	33	15
Viridon, Pittsburgh	35	7

POINTS PRODUITS	Moy.	Diff.
Moon, Los Angeles	14	
Spencer, St. Louis	14	
Post, Cincinnati	14	
T. Davis, Los Angeles	8	
Callison, Philadelphia	8	

LIGUE AMERICAINE	Moy.	Diff.
Temple, Cleveland	34	16
Brandt, Baltimore	30	19
Taabo, Washington	30	21
Francona, Cleveland	30	21
Kaline, Detroit	27	24
Cash, Detroit	29	22
Mantle, New-York	32	9
Pierali, Cleveland	36	6
Phillips, Cleveland	36	6
Boros, Detroit	30	10

CIRCUITS	Moy.	Diff.
Mantle, New-York	32	9
Smith, Chicago	30	11
Klusawski, Los Angeles	30	11
Mincher, Minnesota	30	11
Allison, Minnesota	30	11

POINTS PRODUITS	Moy.	Diff.
Allison, Minnesota	11	
Mantle, New-York	12	
Francona, Cleveland	10	
Boros, Detroit	10	
Cash, Detroit	8	

Résultats au Richelieu

1ère Course C-3 Trot \$700.	
Pershing's First	4.50 3.60 3.50
Pablo Colby	4.80 3.60
So. Chierul	4.10
2-12 1-5.	

2e Course C-3 Amble \$700.	
Shadale Blus.	7.70 4.10
King Hadley	10.90 5.10
Miss Alice Majesty	3.60
Le double: \$23.90.	

3e Course C-2 Amble \$900.	
Shadale Blus	7.90 3.20 2.90
Winced Freight	3.00 2.90
Morning Sir	5.20
2-08.	

4e Course C-3 Amble \$700.	
Sir Prince	9.90 6.60 4.00
Succes Eddie	6.30 7.0
Cruck Aura	2.11 1-5.
Quinella: \$32.60.	

5e Course C-2 Amble \$900.	
Speedway Flash	4.30 2.70 2.50
Chuck's Delivery	3.30 2.80
Double MC	3.60
2-06 3-5.	

6e Course C-2 trot \$900.	
MacDuff's Lassie	10.00 5.10 4.10
Symphony Boy	10.60 6.60
Maryland Grace	4.30
2-06 1-5.	

Quinella: \$45.80.	
7e Course C-1 Amble \$1,000.	
Rev. Dean	5.70 3.40 3.00
Bav. Township	4.30 3.30
Brimbo Chief	3.90
2-05 2-3.	

8e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

9e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

10e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

11e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

12e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

13e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

14e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

15e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

16e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

17e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

18e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

19e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

20e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

21e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

22e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

23e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

24e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

25e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

26e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

27e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

28e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

29e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

30e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

31e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

32e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

33e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

34e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

35e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

36e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

37e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

38e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.90 4-5.
Exacta: \$19.00.	

39e Course C-3 Amble \$700.	
Michels Green	3.80 3.20 2.60
Rundvmede Penative	4.30 3.20
Guy Pick	2.9

A QUEBEC, EN JUIN

Le congrès scientifique des médecins de langue française

L'Association des médecins de langue française du Canada tiendra à Québec son 31^e congrès, les cinq et sept juin prochains. Le programme scientifique comprend des cours de chirurgie et de médecine interne, ainsi que l'emploi pour la première fois de la télévision en couleurs, en circuit fermé, à l'occasion d'un congrès de cette association. Les séances auront lieu au Château Frontenac.

Ce congrès s'occupera en particulier de l'enseignement tant par des spécialistes que par des praticiens de la médecine générale. Les cours de chirurgie et de médecine interne sont une innovation; ils s'adressent aux médecins les plus informés des sciences fondamentales de la médecine, donc aux spécialistes.

Grâce à la télévision en couleurs, tout l'auditoire pourra non seulement assister à l'opération, vue sur un écran géant de huit pieds par douze, mais également y participer en posant des questions.

Un colloque intitulé "les familles canadiennes-françaises et leurs maladies" soulignera l'importance de la génétique dans notre milieu ethnique; cette science est encore très peu développée chez nous.

Un forum sur l'"artério-sclérose" permettra d'envisager les données les plus récentes sur une série de maladies modernes dont l'artériosclérose, l'infarctus et les dégénérescences vasculaires.

Le colloque sur "les actualités en obstétrique" a pour but d'établir que cette science, vieille comme le monde, se perfectionne grâce aux progrès de la médecine expérimentale.

Un invité d'honneur, dont l'identité sera précisée plus

tard, viendra de France; l'autre invité d'honneur sera le Dr. Robert Robertson, professeur de chirurgie à l'université McGill; sa présence soulignera l'importance de la collaboration des deux groupes ethniques au Canada.

M. le Dr. Pierre Jobin, de Québec, préside l'Association des médecins de langue française du Canada.

Deux palais de justice en Gaspésie

QUEBEC (DNC) — La Gaspésie aura, l'automne prochain, deux nouveaux palais de justice construits au coût de \$1,200,000 chacun.

En plus d'abriter une cour de justice, ils serviront également de prison, de locaux pour la police provinciale, de bureau pour le registraire et de librairie légale.

M. Charles-Edouard Cantin, assistant-procureur général, a confirmé la nouvelle.

Il a rencontré des représen-

M. Douglas: les E.-U. ont jeté Cuba dans les bras de la Russie

TORONTO. — Le premier ministre Douglas, de la Saskatchewan, a déclaré hier que c'est la politique des Etats-Unis qui a poussé Cuba vers une alliance avec l'Union soviétique.

M. Douglas, qui est le candidat le plus sérieux au poste de chef du Nouveau parti, a dit que le président Kennedy a appliqué la semaine dernière la vieille doctrine Monroe, et que c'était un geste présomptueux de sa part.

"C'est présomptueux pour toute nation de l'hémisphère occidental, a dit M. Douglas, de vouloir dicter aux autres pays quel type de gouvernement ils doivent avoir".

Le Canada, selon M. Douglas, devrait s'employer à convaincre Cuba de devenir un allié du monde occidental. Il faudrait pour cela que le Canada joigne l'Organisation des Etats d'Amérique et y exerce une influence.

M. Douglas a toutefois excusé pour une bonne part l'administration Kennedy dans la responsabilité de l'invasion de la semaine dernière, parce que la situation a été en fait héritée de l'administration Eisenhower.

La politique américaine, sous Eisenhower, a poussé Castro dans les bras de l'URSS, a dit M. Douglas. Maintenant, le gouvernement cubain pourrait devenir encore plus dépendant de

l'Union soviétique. M. Douglas a déclaré que ses opinions sur cette question ne représentent pas nécessairement la politique du Nouveau parti comme tel. Il a ajouté que les associations du parti social démocratique de la Saskatchewan organisent présentement des réunions pour discuter de sa candidature éventuelle au titre de chef national du Nouveau parti. Une décision devrait être prise avant la fin de mai.

M. Douglas a déjà dit qu'il ne sera candidat que si ses partisans acceptent.

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES
VERRES OPHTALMIQUES
ALBANY PHILIE, O.D.

Assisté de

B. KEMP, O.D.

Optométristes et opticiens diplômés
BUREAUX

dupuis

3^e étage — V.I. 2-5151 — local 338



POUR LA POSTERITE — Le cosmonaute soviétique, Yuri Alexeyevich Gagarin, premier homme à voyager dans les espaces sidéraux, a maintenant son buste sculpté sur un piédestal, en place publique, à Simferopol.

(Photo Keystone)

Pour parer à la menace soviétique

M. Pearson réclame la création d'une communauté économique de l'Atlantique

TORONTO. — Le chef de l'opposition, M. Lester B. Pearson, a déclaré hier que les démocratiques peuvent affronter la menace économique soviétique uniquement en éliminant les barrières tarifaires entre les nations libres.

M. Pearson, confère hier au lunch hebdomadaire de l'Empire Club et du Canadian Club de Toronto, a réclame une conférence économique de l'Atlantique, au plus haut échelon gouvernemental, pour jeter les bases d'une communauté économique de l'Atlantique.

"Cette formule d'intégration économique de l'Atlantique doit être appliquée pour des raisons politiques aussi bien qu'économiques", a-t-il dit. "Elle est nécessaire pour la prospérité et le progrès des démocraties de l'Atlantique, mais elle pourrait aussi devenir bientôt essentielle à leur survie".

"Excepté en périodes de danger majeur et immédiat, nous ne pouvons avoir de défense collective sans coopération politique. Nous ne pouvons avoir de coopé-

ration politique s'il y a conflit et division économique. Ni la prospérité nationale, ni la sécurité nationale ne peuvent être garanties par la seule action nationale."

Le chef libéral a dit que la région de l'Atlantique est l'endroit tout désigné pour la coopération économique, en ajoutant qu'on devait la pratiquer à une échelle plus que continentale. Elle devrait prévoir l'adhésion de toute autre démocratie libre qui le désire.

M. Pearson a soutenu que le

Canada devrait être à l'avant-garde des promoteurs de cette zone commerciale de l'Atlantique.

"Nous devrions, a-t-il dit, encourager l'intégration économique européenne sur une base de commerce accru, et non pas restreint, et ensuite faire tout ce que nous pouvons pour amener ce groupement européen à se joindre à une zone commerciale de l'Atlantique."

Il a ajouté que le Canada et les Etats-Unis se montrent hésitants, au moment même où ils devraient donner l'exemple en mettant de l'avant des politiques imaginatives et prévoyantes.

"Notre économie ne progresse pas et nous sommes portés à chercher une solution à nos problèmes dans des expédients nationaux de courte durée. Ces expédients ne font que retarder l'heure fatidique."

Un Acadien sur treize ne parle pas français

Le thème de la 7^{ème} campagne annuelle de la Fraternité française d'Amérique porte, dans la région de Montréal, sur les Acadiens du Nouveau-Brunswick.

On sait que la campagne dure jusqu'au 30 avril et que son objectif est de \$25,000. Dans ce contexte, voici quelques informations que nous communiquons le secrétariat de la campagne, au sujet des Acadiens.

Les Acadiens forment près de la moitié de la population de cette province. Tout laisse croire qu'ils posséderont la majorité d'ici une dizaine d'années. Ils sont, dans les Maritimes, le groupe français le plus prospère et le plus homogène.

Mais il faut déplorer les migrations phénoménales, surtout vers l'Ontario et les Etats-Unis. Au moins, 2,400 familles quittent le Nouveau-Brunswick chaque année, sans compter tous ceux qui émigrent seuls, sans charges de famille. La population française est la plus affectée par cet exode; car les Acadiens habitent surtout les régions rurales et sont les premières victimes des crises économiques. Autre chose: 38 p.c. seulement de la population de la province parle le français. Un Acadien sur 13 a déjà perdu sa langue.

Sur le plan scolaire Les Acadiens ont récemment fini par obtenir que leurs enfants, au niveau primaire, puissent étudier dans leur langue maternelle. Au niveau secondaire aussi, mais avec plus de restrictions. Quant au niveau de l'enseignement privé, plus d'un millier de jeunes gens fréquentent les onze collèges classiques, masculins et féminins, dont trois possèdent le titre d'université.

D'autre part, la distribution des subsides aux écoles publiques est injuste à l'égard des Acadiens. A tel point, que dans un comté acadien, le gouvernement donne \$22 par élève — tandis que dans un autre comté, de langue anglaise celui-là, il en octroie \$65. Il y a plus: les Acadiens n'ont pas encore obtenu leur propre école normale; les diplômés de professeur ne sont donc pas reconnus par le gouvernement. Officiellement bilingue, de Fredericton.

Sur le plan économique Les Acadiens ont établi une mutuelle d'assurances (75,000 sociétaires, actif de 20 millions de dollars), 90 caisses populaires (75,000 membres, actif de 12 millions de dollars), une cinquantaine de coopératives (chiffre d'affaires dépassant 6 millions de dollars).

Cependant, le revenu moyen de la population du Nouveau-Brunswick n'atteint pas 65 p.c. de la moyenne du revenu national. Et comme ce sont les Acadiens qui, de beaucoup, sont les plus pauvres de la province, leurs revenus, comparés à ceux des autres citoyens du Canada, est de 50 p.c. moins élevé.

M. André Bachand à la présidence du Canadian Club

M. André Bachand, directeur des relations extérieures de l'université de Montréal, a été élu hier président du Canadian Club de Montréal. Les autres membres élus de l'exécutif sont MM. Cecil F. Carsey et Percival T. Molson, vice-présidents; Timothy Porteous, secrétaire honoraire; Robert N. Cockfield, trésorier honoraire; correspondant littéraire, Edgar A. Colard; secrétaire-trésorier, Gordon E. Buchanan.

Les directeurs sont MM. F. W. R. Angus, L. E. Boissonault, Jacques Dupuis, Imbert Nardio, F. T. Rea, Paul A. Oumet, Ian B. Shaw, Paul Vaillancourt, Stanley A. Vineberg, J. A. Wright, S. Boyd Millen.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

Horace Labrecque et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Agencés
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
1411, rue Tremblay
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE BREVETS D'INVENTION
en tous pays
MARION, MARION ROBIC & BASTIEN
2100, rue DUMOND
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES "Tout pour le bureau"
Dactylographes machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, etc.
Canada Dactylographe Inc.
Tél. V.I. 4-3491 R.T. Armand
44 o. rue St-Jacques, Montréal

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
R.A. 1-9630
6305, 25^e ave., Rosemont

MEDECINS

Dr Maxime Brisebois
Electricité médicale — Rayons X
L.G.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.
Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h., excepté samedi de 10 h. à midi, de 2 à 4.
L.A. 3-3552 — 816, Sherbrooke est.

Dr C. Melillo

Dr C. Melillo
gradué d'Europe
Généraliste — pédiatre, S.M.D., glandes, troubles psychosomatiques, sexuels, nerveux, impotences, infertilité, anxiété, timidité, dépression, hépatite, alcoolisme, obésité, rhumatismes, etc.
134, rue St-Jacques, V.I. 5-0356

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

Chez dupuis

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 du lundi au samedi

Ouverts le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9h.

RABAIS DE 20%
sur les peintures **RAMSAY**

Occasions d'épargner sur vos travaux de rénovations

Commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. : composez

MATE — MI-LUSTRÉE — "LATEX" SATIN

VI.2-6171



CES NUANCES AU CHOIX

• Pierre grise • Turquoise • Vert lutin • Rayon soleil • Vert brousse • Bleu horizon • Ombre verte • Citron glacé • Reflet d'ivoire • Epinette bleue • Rouleau blanc • Rose cannelle • Flamme chandelle • Rose damas • Bois tendre • Blanc

ÉMAIL Interlux ÉMAIL

LUSTRE INTERLUX
PINTE 2.64
Ord. 2.30
GALLON 8.89
Ord. 11.10

Peinture extérieure
PINTE 2.48
Ord. 3.10
GALLON 7.16
Ord. 8.95

A planchers INTERLUX
PINTE 2.19
Ord. 2.75
GALLON 7.12
Ord. 8.90

Pour intérieur ou extérieur. Sans odeur. — Au choix: Vert jade - Vert pelouse - Vert nil - Vert signal - Gris français - Gris moyen - Rose pétale - Vieux rose - Corail de mer - Rouge indien - Rouge chinois - Rouge foncé - Vieil ivoire - Chamois - Brun woodtone - Brun foncé - Jaune lime - Jaune signal - Jaune canari - Orange - Bleu Dresde - Turquoise - Bleu cadet - Royal - Noir - Blanc.

Qualité supérieure traitée antidecolorante. Résiste au soleil, aux intempéries. — Crème - Lime - Woodhue - Royal - Turquoise - Citron - Wedgwood - Cerise - Bleu azur - Gris nuage - Blanc antique - Corail - Ecorce - Vert jalousie - Bleu faience - Rouge vif - Vert feuille - Gris français - Chamois - Jaune soleil - Roussâtre - Vert santé - Gris fer - Rose - Blanc.

S'étend sur le ciment, le bois, le métal, soit à l'intérieur ou à l'extérieur: Vert - Gris argent - Woodtone - Jaune or - Gris pierre - Brun - Wedgwood - Vert jade - Ardoise pâle - Rouge tuile.

ÉMAIL SUPER BLANC

"Interlux" extra durable

PINTE 3.60
GALLON 12.20

2.88 9.76

S'utilise à l'intérieur ou à l'extérieur

Sèche vite accordant un beau fini très lustré. Cette qualité est exceptionnellement résistante à l'usage. INTERLUX NE JAUNIT PAS

VI. 2-6171